

NOUVEAU  
JOURNAL  
HELVÉTIQUE,  
OU  
ANNALES LITTÉRAIRES  
ET POLITIQUES  
DE l'Europe, & principalement de la Suisse,  
DEDIÉ AU ROI.

—  
MARS 1777.  
—



A NEUCHÂTEL,  
De l'imprim. de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL  
*HELVÉTIQUE.*



*PREMIERE PARTIE.*  
ANNALES LITTÉRAIRES  
*DE LA SUISSE.*

---

I. *Floge historique de M. Jean-Jacob Brei-  
tinger, professeur en grec & chanoine du  
chapitre de la grande église à Zurich.*

**C**E savant, dont nous avons déjà annoncé la perte, portait un nom connu & vénéré dans l'académie & dans l'église. Un de ses ancêtres, le célèbre antistes J. J. Breitinger, mort vers le milieu du siècle passé, contribua beaucoup à dissiper les préjugés, à bannir l'ignorance, à encourager les bonnes études, à perfectionner les établissemens propres à répandre les connaissances utiles. Marchant dans la même carrière, M. le chanoine Breitinger a montré le même zèle

& les mêmes talens, & ses succès ont été peut-être plus marqués & plus utiles. Il partage avec l'illustre M. Bodmer la gloire d'avoir donné au génie national dans sa patrie une impulsion nouvelle. Les circonstances du tems ou il a vécu étaient favorables. Les manufactures & le commerce avaient attiré à Zurich l'opulence & les arts. L'aifance donnait à beaucoup de gens plus de loisir pour se livrer à cette curiosité naturelle, qui porte l'homme à chercher de nouvelles connaissances. Dans le même tems, on vit éclore en Allemagne le goût de la vraie littérature, & de la philosophie démonstrative. Breitinger fut éclairé; son génie, fait pour le beau & le vrai, saisit cette lumière, & bientôt il donna le ton à la jeunesse studieuse, qui pendant toute sa vie trouva constamment auprès de lui des encouragemens & des secours. Cette révolution mérite d'être considérée de près.

M. Breitinger, né le premier mars 1701, étudia les élémens des langues savantes chez son frere aîné, pasteur dans un village du canton de Zurich. Il passa de là dans les différens collèges établis dans la capitale pour l'instruction de la jeunesse. Parvenu à l'étude des sciences exactes, il acheva avec succès son cours académique, & il fut consacré au saint ministère au mois de juillet 1720.

Jouissant de cet heureux loisir dont un jeune ecclésiastique dispose à Zurich depuis son ordination jusqu'à ce qu'il puisse à son tour prétendre à quelque bénéfice, M. Breitinger se consacra tout entier à l'étude des anciens. Par un commerce familier & assidu avec les Grecs & les Romains, il s'appropriâ leur façon de penser, leur goût, & leur génie. Bien éloigné de ce préjugé dangereux qui se persuade que l'étude des auteurs profanes ne convient pas à ceux qui se destinent au service des autels, il sentit, avec un de nos plus illustres réformateurs, que tout ce qui est beau & vrai, porte l'empreinte de la divinité, de quelque part qu'il vienne. Parmi tous les anciens, *Perse*, cet habile peintre des mœurs, mérita d'être distingué par notre jeune savant, à cause de la délicatesse & du fini de ses tableaux, animés par les grands & nobles sentimens du stoïcisme. M. Breitinger expliqua plusieurs passages de cet auteur, dont le sens avait échappé à Voss & à Bayle même. Ses explications parurent si heureuses au président Bouhier, qu'il ne dédaigna pas de les publier avec des augmentations. Cette conformité de goût forma entre les deux littérateurs une liaison intime, qui fut entretenue par une correspondance assidue.

Un génie comme celui de M. Breitinger,

n'était pas fait pour se repaître de mots. L'étude des langues fut bientôt subordonnée au goût qui l'entraînait vers la philosophie & la littérature. La collection d'historiens Suisses, les mémoires historiques, politiques & critiques sur l'histoire de la patrie, auxquels M. B. eut tant de part, montrent les talens réunis du philosophe profond, & du critique judicieux. Ce fut alors que notre savant forma des liaisons avec l'illustre Bodmer. Réunis par leurs travaux & par l'amour du bien public, les différens écrits de critique qu'ils publièrent sur les langues, la poésie & le goût, firent par rapport aux sciences, ce qu'avaient fait les ouvrages de Zwingle par rapport à la religion. Le beau dans les arts n'était estimé par ces deux grands hommes, que comme un moyen de pratiquer la vertu, ou comme une récréation innocente après de plus importans travaux. Le goût, la critique, l'étude des langues servent au citoyen éclairé qui les cultive, à connaître le monde & les hommes, à apprécier sans erreur les siècles & les mœurs; le théologien y puise des principes utiles pour l'explication des livres sacrés.

M. Breitinger trouva dans un des chefs de la république, l'illustre bourguemaître Jean-Gaspar Escher, un protecteur ardent & éclairé. Excité par les encouragemens &

l'exemple de ce magistrat, M. B. se persuada que l'étude approfondie de la langue grecque est le meilleur contrepoison qu'on puisse opposer à la corruption du goût, mais il fut rapporter cette étude à la sainte vocation qu'il avait embrassée. Il publia son édition de la Bible des Septante. Celle de Bofs était très-fautive, celle de Grab rare & fort chere: il prit cette dernière pour regle de la sienne, qu'il corrigea sur le manuscrit d'Alexandrie, & sur celui du Vatican. — En 1731, d'autres emplois vinrent occuper cet homme studieux. On lui confia la chaire d'hébreu dans le college des humanités, & bientôt après la même chaire dans le college Carolin. Et comme si ces travaux n'étaient pas suffisans pour remplir tous les momens d'un homme, il fut obligé de lire pour un de ses collegues, un cours de morale & de rhétorique. C'est alors qu'il commença à réfléchir sur la réforme des colleges & des études. Il développa les idées saines & lumineuses qu'il avait adoptées, dans une dissertation latine: *De eo quod nimium est in studio grammatico.* Le système de Wolf commençait à percer en Suisse. Un cours de logique, composé par M. B., fut substitué à l'ancienne logique scholastique qu'on enseignait encore à Zurich. Mais ce changement ne se fit pas sans peine; & il n'aurait pas eu lieu, si M. Breitinger

## 2 JOURNAL HELVÉTIQUE.

n'avait pas été soutenu par quelques-uns des premiers magistrats ; tant il est difficile d'abandonner les anciennes méthodes, consacrées par l'habitude & le préjugé.— Dans toutes ces chaires si différentes par leurs objets, M. Breitinger portait les mêmes talens, un esprit d'ordre & de précision qui s'accommodait à tous les sujets, qui le faisait paraître particulièrement propre à la place qu'il occupait. Scrupuleux observateur de tous ses devoirs, il traitait chaque chose comme s'il n'eût eu que cette unique occupation. Cependant outre ses heures académiques & ses ouvrages de cabinet, il entretenait une correspondance très-étendue avec des savans de tous les pays, parmi lesquels on distingue les cardinaux Passionei & Quirini, le président Buhner, le bourguemaitre Uffenbach, MM. Iselin, Buxtorf, Burmann, Kap, Crusius, Altmann, Brunner, Le Maître, Vernet, Ernesti, & d'autres.

Cet homme bienfaisant, qui seul valait toute une académie, n'était pas seulement le guide de ses élèves dans ses leçons publiques, son cabinet fut toujours ouvert à ceux en qui il appercevait le germe du talent. Le même génie, pour qui rien n'était trop grand, ne trouvait rien de trop petit quand il s'agissait d'être utile, aussi prompt à s'abaisser sans dégoût, à examiner les

thèmes, les extraits, les traductions d'un écolier, qu'à s'élever sans effort, dans la conversation des premiers savans de l'Europe, aux sciences les plus abstraites. Avec tant de qualités rares & précieuses, M. B. était bien propre à remplir le décanat des ecclésiastiques sans bénéfices. Ce poste lui fournit l'occasion d'être utile à tous les jeunes gens qui, après avoir reçu l'imposition des mains, passent ordinairement quelques années avant d'être appelés à une cure. Plusieurs d'entre eux, qui se sont distingués dans les diverses fonctions du pastorat, plusieurs qui ont occupé avec gloire des chaires académiques, ou qui se sont fait un nom par leurs productions littéraires, le regardent aujourd'hui comme un pere, dont les soins éclairés ont autant contribué à former leur caractère moral, qu'à développer les talens de leur esprit, & même à régler leurs affaires domestiques & leurs circonstances extérieures, qui influent souvent plus qu'il ne faudrait, sur le sort des hommes. Travaillant ainsi avec autant d'ardeur que d'habileté aux intérêts particuliers de ses amis & de ses cliens, il n'oubliait pas ceux du vénérable chapitre, à la tête duquel il était placé; & ces détails utiles lui enlevaient bien des heures qu'il aurait consacrées avec délices au commerce des muses.

En 1745, M. Breitinger obtint la chaire de littérature grecque, avec un des canonicats de la grande église. Quoique ses circonstances l'eussent empêché de s'appliquer à la prédication, il ne laissa pas de se rendre utile à l'église, en débarrassant la théologie de toutes les vaines distinctions des scolastiques, & en répandant parmi les jeunes ecclésiastiques le goût d'une manière de prêcher toute pratique. Pour opérer à cet égard un changement nécessaire, il profita d'un ancien exercice, déjà établi avant lui. Deux fois chaque semaine, un des jeunes ministres, à tour de rôle, doit prononcer un sermon qui est critiqué dans l'assemblée de ses confrères, sous la présidence du doyen. C'est là que chacun propose ses observations sur l'éloquence de la chaire, la critique, & la prudence pastorale. Un autre établissement, formé dans les mêmes vues, c'est la société ascétique, qui s'assemblait à des jours marqués, dans un auditoire public, sous la présidence de cet homme infatigable. Là, on proposait des cas de conscience importans; on se formait à la prédication par des discours populaires, à la catéchisation par des exercices appropriés; on lisait des morceaux de poésie sacrée, des prières pleines d'onction, & d'autres ouvrages de ce genre. Le public doit à cette société les réflexions pour

des criminels entre les mains de la justice, un livre de prieres pour les malades, un catéchisme de morale & de doctrine chrétienne, qui s'éleve progressivement depuis les idées les plus simples, jusqu'à la connaissance de l'homme, de son ame, de ses facultés, de ses relations, de ses devoirs; & dans lequel les demandes sont tournées de maniere que la réponse s'en déduit nécessairement, & que chaque idée est toujours liée avec celle qui précède.

M. Breitinger eut aussi beaucoup de part aux changemens faits dans les colleges & dans l'académie de Zurich. Nous avons eu occasion d'en rendre compte dans le journal d'août 1773. Deux ans après, en mai 1775, nous sommes revenus à la charge sur un objet qui nous paraît si important. Au lieu de l'étude stérile & inutile des mots, la jeunesse est appliquée à l'étude des choses. On enseigne les langues modernes, l'histoire & la topographie de la patrie, les loix du pays, les arts & les métiers, l'économie, l'arithmétique, l'écriture & le dessin, combinés avec la géométrie & la mécanique. Avant tout, on forme les jeunes gens à la connaissance & à la pratique des devoirs de l'homme & du citoyen, sur les principes d'une morale saine & d'un christianisme épuré.--- Le succès complet de ces établissemens,

en a montré la sagesse. La gloire d'y avoir contribué, fera la flatteuse récompense de ceux qui y ont consacré leurs lumières ou leur pouvoir. Puiffe-t-il encourager par-tout, dans les divers états de la Suisse, les ecclésiastiques & les magistrats à porter leurs vues sur cette source de la félicité publique, & à réunir leurs travaux pour procurer ce bien public!

M. Breitinger a composé divers ouvrages sur les différentes branches dans lesquelles il s'est distingué. Les langues savantes, la critique, l'histoire, les antiquités, la philosophie, la théologie, n'ont rien de si abstrait, que cet homme de génie n'ait saisi avec justesse, & développé avec netteté. Il a laissé dans l'étranger & parmi ses compatriotes, la réputation d'un savant distingué, d'un instituteur habile, & d'un citoyen ami du bien public.

---

II. *Discours qui a remporté les deux prix d'éloquence de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon, en 1776, sur ce sujet : Combien le respect pour les mœurs contribue au bonheur d'un état. Par M. DE MOY, curé de S. Laurent à Paris.*

LE sujet proposé par l'académie de Besançon, a paru si intéressant, que trente-cinq

concurrents font entrés dans la carrière. Un seul a été couronné : c'est l'auteur du discours que nous annonçons. Le pere Prudent a obtenu un accessit, & l'académie a distingué un discours venu d'Yverdon, qu'elle a jugé partir de la plume d'un écrivain judicieux, qui disserte avec netteté, & écrit avec pureté & précision.

Voici le jugement que l'académie a porté du discours de M. l'abbé de Moy. " Le raisonnement forme la chaîne de ce discours, & par-tout une exacte logique met les choses à leur place. Rien d'étranger ne vient interrompre ce tissu de preuves, où les faits ne tiennent que le second rang. Ces faits même ne se réduisent point à quelques traits isolés, qui ne font jamais preuve dans une hypothese générale. Il fallait montrer l'influence des mœurs sur tous les empires. L'auteur devait donc appeller en témoignage l'histoire de l'univers. Il cite en orateur, pense en philosophe, peint en poete. Son discours offre à la fois une expression précise & forte, le coloris le plus brillant, un style animé par les images, une chaleur soutenue, & cette heureuse variété de tours, sans laquelle les plus grandes beautés languissent. „

L'orateur s'attache à prouver que le respect pour les mœurs fait la félicité des états, parce qu'il peut seul assurer aux nations la

tranquillité au-dedans , & la considération au-dehors.

Il montre que l'oubli des mœurs fait le malheur des états , par ce luxe *qui ne précipite leur-végétation* que pour en dessécher la sève , & ne les couvre de fleurs que pour les priver de fruits ; par cette multiplicité de loix , qui devient plutôt un piège pour la vertu , qu'un frein pour le vice ; par ce défaut-d'union entre les membres du corps politique , qui en prépare la dissolution. Le respect pour les mœurs remédie à ces trois sources trop fécondes des maux de la société.

A la tête de tous , il met le luxe , qui , né du vice & père du crime , eût mérité d'être *enfermé dans la boîte de Pandore , s'il ne traînait après lui le désespoir , au lieu de l'espérance*. Il enlève l'homme à la terre , la terre à l'homme , & brise le ressort des états.

Je n'exagère rien , dit-il. N'est-ce pas lui , bien plus que la jalousie , qui , s'armant d'un fer barbare , imagina le premier de changer l'homme en une plante inféconde , & d'en orner ses palais , comme on forme les bosquets d'arbres infructueux ? N'est-ce pas lui qui couvre l'orient de ces infames tombeaux de l'espèce humaine , connus sous le nom de ferrails , & qui y sacrifie des milliers de générations à la vanité bien plus qu'à la volupté d'un seul ?

Tous ces traits , fort étrangers à nos mœurs , pouvaient être omis , puisqu'ils tiennent la place d'autres détails qui nous regardent de plus près. En voici qui nous touchent directement.

N'est-ce pas le luxe qui entasse , sous les lambris de l'orgueil (\*), ces troupeaux bigarrés d'esclaves , qu'il arrache aux campagnes , & auxquels il permet si rarement de produire leurs semblables ? N'est-ce pas lui qui fit naître & qui perpétue ce célibat qu'on ne peut regarder que comme un vol *fait* à la société , ou un outrage *fait* à la nature , lorsqu'il n'est pas un sacrifice *fait* à la divinité ?

On ne peut s'empêcher de demander ici à l'orateur , où est-ce que Dieu a ordonné à l'homme de l'honorer par des sacrifices qui sont des vols faits à la société , & des outrages commis contre la nature ? La religion , qui a Dieu pour auteur , ne saurait rien approuver qui soit contraire au bien de la société , & qui puisse blesser la nature.

N'est-ce pas le luxe , continue l'orateur , qui souillant jusqu'à la sainteté du lit nuptial , vient y fixer à deux époux le nombre des enfans dont ils doivent recevoir les ca-

---

(\*) N'aurait-il pas mieux valu dire *les lambris élevés par l'orgueil* ?

resses, & ne laisse plus voir, dans le nœud conjugal, qu'une association de pur intérêt?.

Dans la seconde partie, l'orateur fait voir que l'état privé au-dedans de sa tranquillité & de son ressort par le luxe, par la multiplication des loix & le défaut d'union, perd aussi toute considération au-dehors.

Pour obtenir cette considération, un état doit montrer de la bonne foi dans le commerce, de la fidélité dans les traités, de la valeur dans la guerre; & ces vertus sont l'effet du respect pour les mœurs.

Nous ne pouvons suivre l'orateur dans les détails intéressans où il entre. Nous nous bornerons à citer ce morceau, où il fait l'éloge de la fidélité des Suisses. Dans la première partie, il avait déjà tracé un portrait des mœurs simples des habitans du Haut-Valais.

“ Toi seule n'as point éprouvé les fureurs de Tiphone, nation estimable, qui sur les hauteurs de Morat & de Grandson, as placé la statue de la bonne foi, auprès de celle de la liberté! Ta pauvreté, tes neiges, tes montagnes, tes vertus même eussent été d'impuissantes barrières contre l'ambition. Ce qui fait ta sûreté (\*), c'est ta fidélité à remplir

(\*) *Tes vertus même eussent été d'impuissantes barrières. Ta fidélité seule fait ta sûreté. La fidélité n'est-elle pas aussi une vertu?*

tes

tes engagements. Toutes les puissances de l'Europe ont ressenti les bons effets de ton alliance. Quel ennemi peux-tu redouter ? N'as-tu pas pour appui leur reconnaissance & tes mœurs ? Les cœurs sont tous à toi ; tous les bras s'armeraient pour te défendre. Poursuis ; nation simple & vraie. Que la bonne foi , bannie des cours , trouve sans cesse un asyle dans tes foyers. Que la politique étonnée apprenne de toi qu'un état recueille bien moins d'avantages à tromper ses voisins , qu'à mériter leur estime , par une conduite franche & vertueuse. ,,

“ C'est l'égide même de Pallas , qui couvre un peuple où les mœurs sont respectées. Ajoutons que la lance de Bellone est aussi dans sa main. Sans les mœurs , point de soldats. ,,

C'est la dernière idée que l'orateur développe , en montrant que les bonnes mœurs forment des soldats courageux.

On lira tout ce discours avec le plus grand plaisir , quoiqu'il ne soit pas sans quelques défauts enveloppés sous les plus grandes beautés.

Quelquefois l'orateur se joue sur une pensée heureuse , en la maniant & la présentant sous plusieurs tours. Il emploie trop souvent des allusions à la mythologie païenne , & des métaphores empruntées de la fable. Il semble

que ces ornemens font plus convenables à la poësie que dans un discours oratoire.

Ne pourrait-on pas aussi lui reprocher de n'avoir pas donné une définition exacte des mœurs, & du respect pour les mœurs? "Heureux, dit-il au commencement de son discours, si, me soutenant à la hauteur de mon sujet, je peux concourir à ranimer le goût & la pratique des choses honnêtes! car c'est ainsi que je définis les mœurs."

Les mœurs font donc, suivant M. l'abbé de Moy, le goût & la pratique des choses honnêtes. Je doute que personne trouve cette définition ni claire, ni complete? Que faut-il entendre par ce goût? Quelles font ces choses honnêtes? Ne convient-il pas de définir d'abord ce que font les mœurs, & ensuite ce que c'est que le respect pour les mœurs?

*Avoir des mœurs*, c'est faire tout ce que la loi naturelle prescrit à l'homme pour sa perfection & pour celle de la société, & s'abstenir de tout ce qu'elle interdit comme nuisible, lors même que les loix positives se taisent sur ces actions. La raison & la conscience donnent à tous les hommes qui veulent réfléchir, des notions justes de ce que la loi naturelle ordonne & défend à tous les humains pour leur perfection & pour celle de la société. Il n'y a qu'à consulter ces

lumières toujours vives & pures, si elles n'ont pas été obscurcies par les passions, les préjugés, & l'erreur. La vraie religion soutient ces notions, les étend, les perfectionne, y ajoute la fonction respectable du Législateur suprême.

*Avoir du respect pour les mœurs*, c'est être tellement attentif à ses pensées, à ses discours, à ses actions, qu'il n'y ait rien qui ne soit conforme à cette loi éternelle & immuable de la nature, dont la vénération constante doit faire notre perfection, notre gloire, notre bonheur. Indépendamment de toute loi positive, celui qui respecte les mœurs aime la loi de la nature, écoute sa voix, la vénère & la suit. Si la loi civile ne s'explique point sur certaines actions qui ne sont point de son ressort, le cœur de celui qui respecte les mœurs devient sa loi, & il y obéit constamment.





## S E C O N D E P A R T I E.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES

## DE L'EUROPE.

I. *Lettre à M. le professeur Bertrand, sur les sermons du P. Neuville; par M. . . .*

**M**E fera-t-il permis, monsieur, de vous avouer sans détour l'effet général qu'a produit en moi la lecture des sermons du pere Neuville? Ils m'ont ennuyé. Ce n'est pas qu'il n'y ait des pensées vraies, neuves, fortes, bien présentées; ce n'est pas que l'auteur n'ait beaucoup d'esprit, & qu'il ne paraisse pénétré sincèrement de ce qu'il annonce. Ses discours sont pleins d'excellentes choses, de morceaux très-bien faits. . . Que vous dirai-je? Il est surprenant qu'avec autant de mérite, l'ouvrage d'un homme à talens soit ennuyéux. Celui-ci l'est pourtant, & sûrement ce n'est pas la faute du genre, quoi que puissent en penser les mauvais plaisans & les esprits superficiels, qui ne savent ce que c'est qu'éloquence, & ne sont peut-être pas capables de la goûter.

Ici, monsieur, permettez-moi quelques réflexions sur ce genre intéressant, selon moi, mais dont la nature, les règles, les difficultés, les beautés particulières, sont presque inconnues; & cela par une raison bien simple: c'est que ce genre n'appartient pas tout entier à la littérature. Pour apprécier un sermon, il ne suffit pas d'être homme d'esprit, ni même un peu philosophe; il faudrait être chrétien. . . Ce genre n'est pas fait pour fleurir aujourd'hui. Une femme de beaucoup d'esprit me disait: "J'ai lu quelque chose du père Neuville; je vous abandonne ses panegyriques, ses mystères, ses sermons de dogmes. . . Que pourrait-on dire de bon sur tout cela? Mais sa morale, quoiqu'un peu outrée, est vraie, intéressante, fine, ingénieuse, instructive même: cela n'est point si mauvais pour des sermons.," — Eh, non; il y a de tout, excepté de l'éloquence chrétienne. Je ne me fâchai pas; mais je me dis: "Voilà donc à qui de pareils sermons peuvent plaire. Ils sont jugés.,"

Eloquence chrétienne! Le beau mot! La sublime définition! Il suffit de la bien comprendre pour se former une idée juste de ce genre; il suffit de l'appliquer à un sermon pour le juger. Gisbert, dans son traité de l'éloquence chrétienne, aurait bien mieux fait d'insister méthodiquement sur ces deux

seuls mots si féconds , que de tâcher d'imiter Longin , en quoi jè ne vois pas qu'il ait trop bien réussi.

Je voudrais donc de l'éloquence dans un sermon , & non pas de l'esprit, de la finesse, des tours ingénieux , & non pas des pensées subtiles, des expressions recherchées, des distinctions fines, & non pas ce choc continu d'idées , marchant toujours deux à deux , toujours parallèles ou opposées entr'elles , & non pas ces longues tirades , où l'on n'oublie rien , si bien arrangées , si bien travaillées , si bien étudiées , qui quelquefois encore sont suivies d'une autre belle tirade , dont chaque trait correspond à un trait de la précédente avec une symmétrie admirable. Ce style est la mort de l'éloquence ; il énerverait les pensées les plus fortes ; il suffirait de traduire , ou plutôt de travestir ainsi la plus magnifique des oraisons funebres de Bossuet , pour la rendre méconnaissable. Et voilà pourtant , si je ne me trompe , le goût de presque tous les prédicateurs catholiques ; c'est leur maniere. Ni La Rue , quoique si sublime dans ses grands morceaux , ni Massillon , qui est le Racine de la chaire , ni Bourdaloue , avec toute sa force de pensées , ne me semblent exempts de ce défaut essentiel ; il gagne jusqu'à l'auteur du Télémaque , quand l'auteur du Télémaque fait des ser-

mons. J'admire le génie de ces grands hommes ; je respecte le sceau de l'approbation publique, imprimé sur leurs ouvrages ; je ne veux point flétrir leurs lauriers ; mais il faut avoir le courage de le dire & de l'imprimer une fois , ce n'est pas là la véritable éloquence , moins encore celle de la chaire ; & s'il fallait choisir , j'aimerais mieux le ton de Chrysostome , quelque étrange qu'il parût de nos jours ; il est plus naturel , plus éloquent par conséquent , & sur-tout moins dangereux à imiter. J'entends tous les jours nos jeunes prédicateurs , copistes de ces modèles , n'en imiter que ce défaut ; car on n'imité pas le génie. Si j'avais un fils qui dût prêcher un jour , il ne lirait Fléchier qu'à trente ans. Encore un mot pour appuyer ce que je viens de dire sur ce genre d'élocution ; c'est qu'on l'a laissé à la chaire ; on l'a relégué dans les sermons ; jamais avocat ne l'employa , ni , j'espère , ne l'emploiera ; jamais homme sérieux n'écrivit ainsi ; ce n'est qu'un style de parade ; il est donc mauvais.

Je veux de l'éloquence ; mais je veux qu'elle soit chrétienne. Qu'est-ce à dire ? Je n'expliquerai pas tout ce que renferme ce mot , parce que je ne veux pas faire un livre. Mais on comprendra bien qu'il suppose de la dignité dans la pensée , dans le ton , dans l'expression ; de la sobriété & de la majesté

dans les images ; de la simplicité & de la vérité dans les choses & dans le style. On comprendra facilement que , pour être un orateur chrétien , il faut de la chaleur & de la force , sans recherche , sans emphase , & sans contrainte. On verra combien l'éloquence est faite pour le christianisme , & le christianisme pour l'éloquence. Jamais elle n'eut un champ plus vaste , une plus noble carrière à parcourir. Quelle riche abondance de matières variées , & toutes intéressantes ! Quelles idées à développer ! Quels tableaux à présenter ! Que ne ferait point l'orateur chrétien ? C'est bien ici qu'Horace dirait : *“ Ingenium cui sit , cui mens diviniore , atque os magna sonaturum , dem nominis huius honorem. ”* C'est Bossuet dans ses oraisons funèbres ; c'est l'orateur par excellence. Le goûterait-on ? Je ne décide rien. Ce siècle n'est ni celui du christianisme , ni celui de l'éloquence.

Ces principes généraux sont une critique des sermons du pere Neuville. Il suffira de les lire pour le sentir ; mais ils ne sont pas un extrait ; & comment extraire un ouvrage de ce genre ? L'analyse d'un sermon & quelques citations ne seraient pas non plus un extrait , & je crois ceci plus utile. Disons pourtant quelque chose du pere Neuville.

Je laisse là ses panégyriques , en remarquant

toutefois que celui de S. Ignace mérite d'être lu ; il est très-adroit , bien fait , bien écrit , & plein de précautions oratoires .

Je ne dis rien des mystères. Quand , à l'occasion de l'assomption de la Vierge , on prêche sur les devoirs des grands , on peut dire , il est vrai , de fort bonnes choses ; mais il me semble qu'un homme de bon sens est bien surpris de les trouver là.

Arrêtons-nous un peu davantage sur le carême du pere Neuville. C'est apparemment ce qu'on regarde comme la partie essentielle de ses sermons , & j'aurais bien des choses à en dire.

D'abord , je voudrais fort que les matieres de ces discours fussent moins rebattues & moins vagues. L'aumône , le respect humain , la grace , &c. tout cela a été si souvent traité. "*Juvat novos accedere fontes.* „ Et , pour le dire en passant , n'est-il point surprenant qu'aucun sermon célèbre n'ait pour sujet les plus grandes vérités de la religion , celles qui prêtent le plus à l'éloquence , l'existence d'un Dieu suprême , sa providence universelle , l'immortalité de l'homme , sa résurrection ? N'est-il pas surprenant qu'aucun prédicateur n'ait entrepris de traiter , par exemple , des devoirs relatifs & particuliers , qui sont le fondement du bonheur des hommes ? N'est-il pas fâcheux que le

plus éloquent des discours de Massillon soit une déclamation outrée sur le petit nombre des élus ? Pour moi , je me rappelle que je préférerais de beaucoup à ce chef-d'œuvre si vanté , la bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat.

Le texte des prédicateurs catholiques n'est point un texte ; on le fait assez. Il est amusant quelquefois de voir les efforts qu'ils font , les détours qu'ils prennent , pour l'amener au sujet qu'ils ont choisi. Cela est ingénieux , si l'on veut ; mais cela n'est sûrement pas oratoire. Je crois que le texte doit être non seulement une annonce du sujet , mais encore une indication de la manière dont le sujet sera envisagé , du ton que le prédicateur aura dans tout son discours ; en un mot , qu'il doit être au commencement d'un sermon , à peu près ce qu'est la clef qui précède un air de musique. Il me semble au moins que ce serait une perfection de plus.

Je reprocherais au pere Neuville des divisions presque toujours arbitraires , auxquelles on pourrait sans inconvénient ajouter des membres , en retrancher , en transposer , en changer ; des divisions trop peu tranchées , trop subtiles , trop recherchées , trop chargées , trop difficiles à saisir ; mais j'avoue que cette partie du discours , essentielle à mon gré , me paraît avoir été jusqu'ici fort

négligée, & considérée comme accessoire, Une bonne division ( dirai-je ? une division logique ) est un mérite bien rare dans un sermon. Voulez-vous me permettre d'extraire ici la plus singulière des divisions du pere Neuville ? C'est dans son sermon sur le respect humain. Voici le plan de la première partie. Qu'avait fait Dieu en établissant le christianisme ? Il avait détruit la force du monde par la faiblesse des apôtres ; la sagesse du monde, par la folie de la croix ; les délices du monde, par l'austérité de la morale chrétienne. Or le monde à son tour triomphe de la force de la religion, par la faiblesse du respect humain ; de la sagesse de la religion, par la folie du respect humain, de la douceur de la religion, par les chagrins du respect humain. Je ne dis rien de ces six antitheses symétriques & correspondantes : cela sera beau, si l'on veut ; mais le monde qui se venge de Dieu, qui lui rend la pareille, qui le contrefait pour avilir sa religion. . . Quelle idée, grand Dieu ! . . . De grace, monsieur, laissez-moi dire qu'elle est bizarre, ridicule, burlesque. Remplissez un tel plan des meilleures idées ; ce sera remplir un vase gâté d'une liqueur excellente : il la corrompra.

Je ferais encore au pere Neuville un reproche très-grave de n'avoir qu'un ton pour toutes les matieres, Je conviens que ce dé-

faut lui est commun avec la plupart des prédicateurs ; mais il n'en est pas moins désagréable & fatigant pour le lecteur. Comment peut-on prêcher du même style sur la passion, sur la résurrection, contre le respect humain, & sur l'aumône ? La véritable éloquence est plus flexible ; elle varie les tons, elle se plie à tous les genres. Mais, je le comprends, ce style d'antithèses, d'entassements, de tirades, qu'on a consacré à la chaire, ou plutôt (car pourquoi ne ferais-je pas aussi cette antithèse ?) par lequel on a profané la chaire, n'est pas aussi susceptible de variétés que le style de Cicéron. La monotonie du pere Neuville va jusqu'à ramener les pensées & les expressions. Ainsi le péché, contre lequel il prêche, est souvent comparé à l'apostasie, & jugé pire encore. Ainsi l'on retrouve souvent d'illustres exemples, " & rallumer le flambeau de David, & un homme de luxe, un homme de spectacles, &c. ", expression propre au pere Neuville, que je trouve commode, il est vrai, mais que je n'aurais pas hasardée, sur-tout en chaire, & dont le retour fréquent ne peut, ce me semble, plaire à personne.

Autre observation. Je ne voudrais pas que le pere Neuville disputât si souvent contre les incrédules & contre les protestans, qu'il traite très-orthodoxement aussi mal les uns

que les autres. Le genre polémique n'est sûrement pas celui de la chaire. Laissez là les incrédules, & prêchez tout simplement à ceux qui ne le font pas. Il est dangereux peut-être de porter en chaire les preuves de la religion. Je crains toujours que le prédicateur ne les expose mal, ne les affaiblisse, ne les exagere; & je ne vois pas trop à quoi tout cela peut être bon. Qui croirait, par exemple, qu'une bonne partie d'un sermon sur les grandeurs de Jésus fût employée à des discussions de ce genre?

Mais c'est assez critiquer. Venons aux éloges qui sont dus au pere Neuville; & il en mérite beaucoup. Il a sur-tout l'art heureux d'ennoblir par le choix des expressions, des détails qui semblent peu intéressans, ou du moins peu dignes de la chaire. Lisez la premiere partie de son discours sur le respect dans les temples; lisez son sermon sur la parole de Dieu: vous y remarquerez, d'un bout à l'autre, ce mérite. J'ai admiré la hardiesse & la force, & en même tems les précautions & les artifices oratoires, avec lesquels l'orateur a le talent de s'élever contre la passion funeste de l'amour profane. De semblables traits ne sont pas, il est vrai, des élans de génie; mais ils me paraissent être le chef-d'œuvre de l'art. Il faut convenir aussi que ce prédicateur rend assez souvent, sans

les affaiblir , des pensées fortes & de grands tableaux ; qu'il développe parfaitement une idée ; qu'il paraît avoir médité profondément les matieres qu'il traite. Il faut louer son ouvrage , son zele , le desir vertueux d'être utile à ses auditeurs , l'amour sacré de la religion , dont il paraît pénétré. La lecture de ses sermons m'a rempli de respect pour son caractère , & d'admiration pour ses talens ; & lorsque je pense à tout ce que j'y ai trouvé de louable , j'ai peine à me souvenir de leurs défauts. Toujours un ton grave & soutenu ; jamais de ces expressions triviales , de ces tours bassément familiers , de ces ironies déplacées , que des prédicateurs fameux se permettent quelquefois , pour paraître plus populaires sans doute , mais qui font sentir à l'auditeur qu'ils ne connaissent pas la dignité du ministère qu'ils exercent. Jamais de ces phrases légères , qui n'ont pour but que d'amuser , qui peuvent plaire aux gens du monde , mais qui déshonorent la chaire , & scandalisent les vrais chrétiens : une harmonie de style , à laquelle il ne manque , pour être parfait , qu'un peu plus de variété.

Avec combien de plaisir j'ai lu toute la seconde partie du sermon sur l'aumône , où le pere Neuville répond aux différens prétextes qu'on allegue pour se dispenser de la pratique de ce devoir , parce qu'on n'a point

de superflu ; parce que les dépenses , auxquelles notre rang nous oblige , consomment tout notre superflu ; parce que la prudence veut que nous mettions en réserve pour l'avenir ce qui serait maintenant superflu ! C'est ainsi qu'il faudrait prêcher pour être utile. Que j'aime encore la péroraïson de ce sermon ! Elle est outrée , elle est emphatique , si l'on veut ; mais elle touche , elle émeut , elle entraîne ; c'est un morceau plein de chaleur & de vie.

Sachons gré au pere Neuville d'avoir fait sur la grace un sermon édifiant & utile. Admirons-le , quand il nous dira , en parlant de la passion du Sauveur : “ Si je n'en suis vivement touché , comment vous inspirerai-je des sentimens que je n'éprouve pas ? Et si je l'ai bien médité , je ne pourrai que pleurer avec vous. „ Mais redisons aux jeunes prédicateurs que son style ordinaire obscurcit , offusque toutes ces beautés , comme un brouillard épais qui couvre & attriste une belle campagne.

Savez-vous , monsieur , ce qui m'a plu davantage de tous les ouvrages du pere Neuville ? Sa *retraite spirituelle*. Tout y est plus court , plus ferré , moins travaillé , plus naturel. Il y paraît plus occupé de ses auditeurs & de lui. Son génie , naturellement heureux , pourrait se comparer à ces belles

femmes, à qui une négligence, qui n'exclut ni la propreté, ni les graces, sied mieux que la parure. Voyez, par exemple, sous quelles images simples & saisissantes il y représente la certitude de la mort. " Il est sûr que je mourrai; en vain je voudrais me cacher ma destinée. Tout ce qui est au-dedans de moi me le dit sans cesse: ce corps, qui dépérit, qui croît & qui décroît insensiblement; ce sommeil, image de la mort; ces alimens, qui, en prolongeant ma vie, m'apprennent combien elle est fragile; cette maison que j'habite, & qui fut habitée par des hommes qui ne sont plus; ces personnes, plus avancées en âge, qui tombent chaque jour dans le tombeau, & que j'y suivrai; ces enfans, qui, croissant sous mes yeux, se préparent à remplir ma place. . . Tout cela, qu'est-ce autre chose que des signes évidens de ma mortalité? „

Je crois en avoir assez dit, monsieur, pour que tous vos lecteurs reconnaissent que si, dans cet extrait, je me suis permis une critique libre, c'est qu'on la doit sur-tout aux jeunes prédicateurs; c'est qu'il importerait de les détourner de la lecture & de l'imitation des sermonnaires catholiques, pour les rappeler aux sources. Oui, la lecture réfléchie de Cicéron est plus propre à former un prédicateur, que la lecture de nos sermons. . .  
Eh,

Eh, que lifait Bossuet pour se disposer à la composition de ses sublimes oraisons funebres? Homere. . . Qu'on le prenne pour modele, ce Démosthene de la chaire, cet orateur plus grand, plus majestueux, plus simple encore que Démosthene, cet homme unique, que j'aime à nommer simplement l'orateur, parce qu'à mes yeux il est incomparable. Qu'on cherche à imiter la noble & sage élégance de l'immortel d'Aguesseau dans ses éloquentes mercuriales. Je soutiens que c'est un modele plus utile aux prédicateurs que les Bourdaloue & les Maffillon. Je me rappelle d'avoir ouï dire que M. Bonnet de Geneve, non moins profond littérateur peut-être que grand philosophe, recommandait à un jeune homme qu'il daignait honorer de sa bienveillance & de ses conseils, de lire d'Aguesseau, de l'étudier, de l'imiter, par préférence à tous les plus célèbres sermonnaires; & tout littérateur un peu philosophe, sentira facilement toute la sagesse de ce conseil. Je voudrais que nos prédicateurs fissent une étude sérieuse de la rhétorique, qu'ils en méditassent les principes, qu'ils en approfondissent les regles; on les néglige, quelquefois même on les ignore aujourd'hui. Le génie autrefois ne dédaignait pas de les suivre. Serait-ce me rendre ridicule que de recommander encore la lecture du *Pasteur*.

*évangélique* de Roque, excellent ouvrage à mon gré, quoique faiblement écrit, & surtout préservatif très-utile contre les défauts auxquels presque tous les jeunes orateurs sont sujets? Voilà, ce me semble, ce que je ferais, si j'avais à prêcher. Voilà ce que je dirais, ce que je répéterais, ce que j'inculquerais aux commençans, si j'avais quelque droit de leur donner des conseils.

Que l'éloquence de la chaire pourrait devenir une belle branche de littérature, si elle était cultivée avec plus de soin! Il semble qu'elle aurait besoin, pour faire des progrès, du secours de la philosophie; & c'est peut-être un très-grand obstacle à sa perfection; que tous ceux qui travaillent dans ce genre, étant du même état, adoptent le même système d'éloquence, & suivent toujours la route battue.

Terminons par cette réflexion un extrait qui n'est déjà que trop long, & auquel cependant il y aurait encore beaucoup de choses à ajouter, si l'on voulait tout dire; & demandons, en finissant, au petit nombre de ceux qui liront ceci, de l'attention pour les choses, & de l'indulgence pour le style.

J'ai l'honneur d'être, &c.



---

II. *Mémoires pour servir à la connaissance des affaires politiques & économiques du royaume de Suede, jusqu'à la fin de l'année 1775. Tome premier & second, avec figures & quarante-trois tables. A Londres, 1776, in-4<sup>o</sup>.*

C'EST ici l'un des meilleurs ouvrages dans son genre : s'il ne fournit pas un système formel sur le gouvernement de la Suede, au moins renferme-t-il les matériaux les plus propres à construire ce système, les notions les plus distinctes & les plus solides, les calculs les plus détaillés & les plus pénibles. Il n'y a aucune apparence que ces mémoires aient été composés par un Français, ni imprimés à Londres. L'habile auteur se désigne par les lettres J. G. C. au bas de la dédicace à M. le comte de Sacken, ci-devant envoyé de Saxe à la cour de Suede. Il dit qu'il a séjourné sept ans dans ce royaume, & qu'il les a employés à se procurer une connaissance approfondie de tout ce qui le concerne, recueillant les meilleurs écrits publics & particuliers qui ont paru sur les affaires de l'état en Suede, en tirant ce qu'ils ont d'important, & les citant soigneusement dans ses mémoires. L'impartialité la plus exacte y regne ; la vérité paraît être l'unique objet

de toutes les recherches, & elle n'était pas aisée à trouver au sein de toutes les dissensions qui ont agité pendant long-tems la Suede.

Nous n'indiquerons ici que les matieres du premier volume. C'est d'abord un abrégé de toute l'histoire de Suede, où l'on prend principalement pour guides Botin & Lagerbring. On fait envisager ici la Suede comme la contrée septentrionale d'où se font faites les plus grandes émigrations. C'est l'opinion de Rudbeck; mais Celsius l'a fortement combattue. 2<sup>o</sup>. Teneur des traités de paix, de commerce & d'alliance entre la Suede & les autres puissances, depuis la paix de Westphalie; dont les uns subsistent encore en leur entier, & les autres au moins en partie. 3<sup>o</sup>. Précis de tous les changemens opérés par la dernière révolution depuis 1770 jusqu'en 1772. Pour les mieux faire connaître, on remonte à la forme du gouvernement établie en 1720. On indique les diverses ordonnances des états qui y avaient apporté des modifications, celle en particulier de 1738, sur les griefs qui devaient être rapportés aux états, l'assurance donnée par le roi Adolphe-Frédéric en 1751; d'autres actes publics de 1756, 1766, 1769, le plan d'accommodement dressé en 1771 & rejeté. Ce qui a enfin amené une révolution aussi juste.

que nécessaire. 4°. De l'état militaire de la Suede. Les troupes enrôlées montoient en 1774 à 12009 ; & les troupes distribuées, qui devaient faire 34267 hommes, n'allaient qu'à 27971. On donne ici une idée fort exacte de ce qu'on appelle la distribution par rapport aux troupes ; mais on ne parle pas des soldats de réserve (*wargerningsmän*) qui cependant pourraient aisément au besoin doubler l'armée. Toute l'armée de terre coûtait en 1772, 2,708,880 écus, monnaie d'argent, qui font 650131 $\frac{1}{5}$  écus de banque ; & l'entretien général des troupes & des fortifications monte actuellement à 1,114,46456 écus & demi de banque par an. On parle de la marine avec la même exactitude. L'état de la flotte avant la diete de 1760, consistait en 30 vaisseaux de ligne, 9 frégates, 59 galeres, 6 galiotes, 4 brigantins, 7 prahmes, 4 demi-galeres, 5 chaloupes, 21 vaisseaux de transport. La milice marine fait 13000 hommes ; mais cela se réduit à 7000, si l'on excepte les volontaires, la réserve, les mouffes, &c. En 1772, les forces de mer coûtaient à la Suede 1,807,150 écus, monnaie d'argent. A la suite de cet exposé on trouve 16 tables qui représentent tout l'état de l'armée, de la flotte, de l'artillerie, &c. 5°. Des ordres de chevalerie de la Suede. C'est une simple traduction des statuts des quatre ordres, avec leurs marques.

représentées par des estampes. On observe à l'égard de l'ordre de Vasa, que le professeur Floding, qui les a aussi fait graver dans son édition suédoise des statuts de cet ordre, a manqué d'exactitude à plusieurs égards; & ce qu'il y a de plus surprenant dans l'inscription même, qu'il rapporte ainsi : *Gustaf III Stiftare 1772*, tandis qu'on lit sur l'ordre même, *Gustaf. den Fredie. Insticktare*, le mot *Stiftare* n'étant pas même suédois.

Malgré toute l'attention que l'auteur de ces mémoires a eue d'y faire entrer les choses les plus intéressantes, & de puiser dans les meilleures sources, il paraît n'avoir pas connu quelques bons ouvrages. Il y en a sur-tout un excellent; mais qui, étant de 1775, n'a pu tomber entre ses mains; c'est *Chapmanns Tractat ou Skepps-Byggeriet*.

III. *Prospectus d'un dictionnaire universel des sciences morales, économiques & politiques, ou bibliothèque de l'homme d'état & du citoyen.*

IL contient I<sup>o</sup>. le droit naturel, ses principes, ses conséquences & leur application; ce qui comprend toute la science des droits & des devoirs de l'homme considéré comme tel.

II. Le droit civil, qui règle les affaires

particulieres des citoyens entre eux. On donne une idée juste & précise du droit civil des nations anciennes & modernes ; mais dans l'immensité des loix que présentent leurs codes différens, on s'est contenté d'insister sur les plus sages, les plus utiles, les plus dignes d'être adoptées. On en a développé l'esprit, discuté les effets, examiné jusqu'aux formes, pour en tirer un fonds d'instruction propre à perfectionner les systèmes actuels de législation.

III. Le droit public, qui traite des droits & des devoirs réciproques des souverains & des sujets ; du commandement & de l'obéissance ; de la souveraineté considérée dans son origine & les diverses manières de l'acquérir & de la perdre ; de sa nature, des pouvoirs qui la constituent, de la proportion de ces pouvoirs & de leur action réciproque ; de ses caractères & de ses fonctions, de ses charges & de ses prérogatives ; des rapports du souverain à l'état & de l'état au souverain, sous quelque forme de gouvernement que ce soit ; des loix fondamentales de chaque société politique, &c.

IV. Tout ce qui concerne la politique intérieure, l'administration & ses différens départemens, les conseils, les ministres, les magistrats, les divers ordres des citoyens, la police des villes & des campagnes, l'édu-

cation civile, ou l'art de donner des mœurs aux peuples, celui de faire régner l'ordre, d'affurer les propriétés, de maintenir la sûreté, de faire fleurir l'agriculture & de procurer la plus grande abondance des denrées de toute espèce, de porter la population à sa juste proportion avec l'étendue des possessions & les moyens de subsistance; l'administration de la justice civile & criminelle; la distribution des peines & des récompenses, des hommes & des emplois; les finances & leur régie, les impôts & leur perception; le commerce intérieur & extérieur; l'encouragement aux sciences qui rendent l'homme meilleur, & aux arts qui ajoutent à l'agrément de la vie.

V. Le droit ecclésiastique, qui règle les affaires de la religion. Il traite des systèmes religieux, envisagés du côté politique, de la discipline en tant qu'elle appartient à l'administration civile; de l'autorité ecclésiastique resserrée dans ses justes bornes; des libertés & des usages des différentes églises, &c.

VI. Le droit des gens, & généralement tout ce qui regarde la politique extérieure. Le droit des gens, unissant les nations malgré l'indépendance où elles sont les unes des autres, les gouverne comme une grande république composée d'autant de familles qu'il y a de peuples sur la terre; il donne des loix

à la guerre même , établit les principes des traités , ménage les négociations , regle les ambassades , ainsi que les fonctions & les privilèges des différens ordres de ministres publics , &c.

VII. L'histoire de la fondation des empires , de leurs principales révolutions , de leur élévation & de leur décadence ; des plus célèbres conjurations & des autres grands événemens qui font époque dans les annales du monde. L'histoire est la meilleure école de l'homme d'état. Elle instruit les âges futurs par les siècles passés , & nous rend maîtres de ce qui sera , par l'expérience de ce qui a été.

VIII. Un tableau politique de chaque état , de sa constitution & des altérations qu'elle a souffertes ; de son administration , de ses richesses , de son commerce , de sa marine , de ses colonies , de son militaire , de son économie rustique , de sa population , de ses forces absolues & relatives , de ses intérêts , en un mot de son existence politique sous ses différens rapports. En comparant les gouvernemens anciens aux modernes & ceux-ci entre eux , en calculant leurs avantages & leurs inconvéniens , on découvre le degré de leur influence sur le sort des peuples , & les moyens de parvenir au grand but de toute société civile , la félicité publique.

IX. L'histoire des négociations , des traités

de paix, d'alliance & de commerce, les traités même en entier depuis la paix de Westphalie. On s'est borné à cette époque, parce que cette paix sert de base au système politique actuel de l'Europe; cependant on a rappelé les traités précédens toutes les fois qu'ils peuvent être utiles dans la discussion des intérêts présens des puissances.

X. La vie abrégée des plus grands hommes d'état, monarques & ministres, avec un examen critique de leur regne ou de leur ministere. On y a joint une notice des favoris & favorites dont le pouvoir a eu une influence marquée sur le sort des états.

XI. Des analyses raisonnées des meilleurs ouvrages sur toutes les matieres d'administration, & les opérations du gouvernement. Ces analyses qui completent cette bibliothèque, en font un résumé de ce que les plus habiles politiques ont écrit de plus sensé sur les objets énoncés ci-dessus, & un dépôt précieux de la sagesse de tous les âges.

On peut juger d'après cet exposé succinct, qu'on a tâché de ne rien omettre de tout ce qu'il importe à l'homme d'état de savoir, de tout ce qui peut instruire les chefs des nations & leurs ministres, les directeurs, présidens, conseillers, assesseurs & commis des différens départemens, les gouverneurs, les intendans des provinces & leurs subdélé-

gués, les juges des divers tribunaux, les magistrats & officiers municipaux, les gens de loix, en un mot, tous ceux qui sont employés ou appelés au maniemement des affaires publiques, dans quelque charge ou emploi que ce soit, & même tous les citoyens qui, sans avoir part à l'administration, aiment à approfondir des objets qui, influant d'une maniere directe sur le sort des hommes réunis en société, les touchent de si près.

Pour former ce corps de science politique, le plus complet que l'on puisse souhaiter dans l'état actuel des connaissances humaines, il a fallu extraire, analyser, traduire, dépouiller plus de six mille volumes anglais, français, allemands, italiens, &c. Mais cette vaste compilation, fruit d'une lecture immense, commencée il y a plus de quinze ans par plusieurs gens de lettres, & continuée avec autant de choix que d'affiduité, ne fait qu'une partie de l'ouvrage : l'autre est composée de morceaux neufs, observations, discours, mémoires, projets, dissertations sur les points d'histoire, de morale, de droit, de législation, de commerce, de finance, d'économie, de police, &c. non seulement par des savans de profession, mais aussi par des personnes qui, ayant part à l'administration, ont un titre particulier pour en discuter les matieres. Ces discussions, soit histo-

riques , économiques ou politiques , font marquées au coin de l'impartialité la plus inviolable. Les rédacteurs de cet ouvrage ne font d'aucune nation , d'aucune secte , ni Anglais , ni Français , ni Wighs , ni Torys , ni économistes , ni anti-économistes , ni enthousiastes , ni frondeurs ; ils aiment tous les hommes , ils haïssent tous les vices ; mais ils savent compatir à la faiblesse humaine , & ne proposer que le bien possible.

Le manuscrit entièrement fini nous permet d'ouvrir une souscription aux conditions suivantes :

*Conditions de la souscription.*

L'ouvrage sera composé de trente volumes in-4°. d'environ sept cents pages chacun. Le premier volume paraîtra au premier juin de cette année ; & comme le manuscrit est entièrement fini , les volumes se succéderont tous les trois mois , ou même plus rapidement. On souscrit dès à présent ,

A *Londres* , chez Elmsly. A *Paris* , chez Panchoucke. A *Liege* , chez Plomteux. A *Amsterdam* , chez van Harrevelt. A *Lyon* , chez Rosse. Aux *Deux-Ponts* , à l'imprimerie ducale. On paie 24 liv. argent de France en souscrivant , & l'on paiera 10 liv. en recevant chaque volume , à l'exception des tomes X , XX , XXX , qui seront délivrés *gratis* aux souscripteurs.

La souscription ne sera ouverte que jusqu'au premier juin 1777. Ceux qui n'auront pas souscrit, paieront chaque vol. 12 liv. & n'en auront aucun *gratis*.

Nous ajouterons à ce prospectus, que des personnes connues par l'étendue de leurs connaissances autant que par la justesse de leur discernement, nous ont assuré, après avoir vu une partie des matériaux qui doivent entrer dans ce dictionnaire, qu'on ne pouvait en faire un choix plus éclairé, & qu'ils ont été fournis par des gens de lettres ou des savans, par des philosophes ou des hommes d'état, dont le nom seul ferait concevoir de cet ouvrage l'idée la plus avantageuse.

---

#### IV. *Séance de l'académie royale des sciences de Berlin.*

L'ACADÉMIE royale des sciences & belles-lettres de Prusse a tenu, le jeudi 30 janvier, son assemblée publique, destinée à célébrer l'anniversaire de la naissance du roi. L'assemblée a été brillante & nombreuse.

M. le conseiller privé Formey, secrétaire perpétuel, a fait l'ouverture de la séance par le discours suivant :

“ Les éloges des monarques ordinaires font, si j'ose m'exprimer ainsi, des tours de

force ou d'adresse, par lesquels on élève jusqu'aux nues les choses les plus communes, on masque celles qu'il n'est pas possible de présenter avantageusement, on donne même carrière à son imagination au point d'attribuer à l'objet du panégyrique, ce qui ne lui convint jamais : comme la clémence à un prince dur, la générosité à un prince avare, le savoir & les talens à un prince borné, l'amour des lettres à un prince qui a pour elles la plus parfaite indifférence.

“ Vous savez, messieurs, que je n'ai jamais été exposé à de pareils inconvéniens. J'ai toujours trouvé matière aux louanges les plus vraies, tant dans le caractère que dans les actions de notre auguste protecteur ; je n'ai été embarrassé que dans le choix ; mais lorsque ce choix a été fait, j'ai reconnu mon insuffisance à me placer à la hauteur de mon objet, & à le bien représenter.

„ Cependant, puisque c'est ma fonction, & que depuis si long-tems le retour de nos solennités académiques m'appelle à parler au milieu de vous, messieurs, j'ai du moins là ressource de votre indulgence, qui m'est connue par tant d'expériences réitérées, & que vous ne me refuserez pas lorsque j'en ai le plus de besoin, & que je fais probablement les derniers pas dans une carrière que d'autres après moi fourniront mieux.

„ Mais que parlé-je d'indulgence? Je me repose sur un autre fondement bien plus assuré; c'est que l'éloge de notre grand monarque est tout fait au-dedans de vous, & qu'à mesure que je parle, vous pouvez vous dispenser de m'écouter, & vous en tenir à vous-même, à votre propre façon de penser & de sentir. Les orateurs même les plus éloquens ne sont pas ceux qui louent le mieux les princes: cela n'appartient qu'à la voix publique. En vain Pline aurait écrit son panégyrique, si ce panégyrique n'avait été celui de Trajan.

„ Si vous voulez pourtant que je vous dise quel est le point de vue sur lequel je fixe dans ce moment mes regards, parce qu'il me frappe vivement; c'est la prodigieuse sagacité du roi dans le choix de ses ministres. Qu'on passe en revue tous ceux qui ont été honorés de cette dignité depuis plus de trente-six ans, on verra qu'ils ont tous eu des talens décidés, & une aptitude encore plus décidée pour les fonctions qui leur ont été confiées. Connaître les hommes & les mettre en place, c'est, si j'ose bégayer sur ces matières, le *non plus ultra* de l'art de régner.

„ L'éloge que je vais lire m'a suggéré cette idée; & il va la confirmer. „

Ce discours fut suivi de l'éloge de M. de

Waitz, baron d'Eschen, chevalier de l'ordre du lion, ministre d'état & de guerre, honoraire de l'académie, mort le 8 novembre 1776, dans sa soixante & dix-neuvième année, après avoir fourni la carrière la plus distinguée. Il avait remporté, en 1745, le premier prix qui a été adjugé par l'académie de Berlin. Il s'agissait de l'électricité.

M. le professeur de Castillon lut des réflexions sur un problème de métaphysique, où l'on recherche si le nombre des idées de Dieu est fini, ou infini.

M. le conseiller des mines Gerhard communiqua des observations sur des volcans éteints, qu'il a découverts en Silésie.

La séance fut terminée par un mémoire de M. F. C. Achard, sur une nouvelle manière de faire éclore les œufs sans chaleur, soit naturelle, soit artificielle, simplement au moyen de l'électricité.





## TROISIEME PARTIE.

## PIECES FUGITIVES.

I. *Observations sur le mercure, relativement à la physique; par M. FALLOT, M. du S. E. à Montbéliard, adressée à MM. les auteurs du Journal. Suite.*

## SECONDE PARTIE.

**A**PRÈS avoir fait voir dans mes observations précédentes, que le mercure est un métal natif, quoiqu'il se trouve dans de certains mixtes comme principe constituant, il me paraît à propos de le considérer relativement à la physique. Il n'est point de physicien qui ait examiné la nature de l'air, par la combinaison des expériences réitérées que l'on a faites avec le barometre, qui n'ait reconnu que la pression de l'air est la cause active de l'ascension du mercure dans le tube du baroscope. Il est vrai que j'ai souvent été tenté de chercher quelque autre cause de ce phénomène; mais après toutes mes recherches, j'ai aussi toujours été obligé de retourner sur mes pas, & de me tenir attaché au système reçu. Cependant un physicien de Beaune, M. Rocaut, plus hardi

D

que moi, établit aujourd'hui la matière électrique, pour la cause efficiente des variations du mercure dans le tube. C'est, dit-il, le résultat que lui ont donné les expériences qu'il a faites sur le baromètre, avec la machine électrique. On ne saurait disconvenir que cette découverte ne soit très-ingénieuse, & ne dévoile un physicien attentif & qui cherche; mais il faut avouer aussi que ces expériences, malgré le résultat qui semble décisif, ne suffisent pas encore pour refuser à l'influence de l'air ce que les expériences multipliées & toujours renouvelées avec succès, lui ont accordé sur les variations du mercure. La raison qui a porté ce physicien à penser & à chercher, c'est, suivant son aveu, cette énigme physique: *L'eau étant spécifiquement plus pesante que l'air, dans le tems que l'air est le plus chargé de vapeurs, & que la colonne d'air devrait acquérir une plus grande pesanteur, & agir plus efficacement sur le mercure, c'est cependant alors que le mercure descend.* En examinant attentivement ce phénomène, il me semble qu'il n'est rien moins qu'énigmatique; & que pour l'expliquer, il ne faut qu'un peu d'attention. Si nous comparons les liquides, suivant la table des physiciens, nous verrons que l'eau est au mercure comme 1 à 14. Par cette comparaison, on comprend aisément

Que le mercure étant quatorze fois plus pesant que l'eau, ne saurait être pressé par l'eau, qui est quatorze fois plus légère, d'une manière assez énergique pour être contraint à monter dans le tube. Si l'on met un barometre sous la cloche de la machine, dans un vase plein d'eau, & si l'on en pompe l'air, le mercure ne pourra se soutenir dans le tube, quoiqu'il soit pressé par l'eau. Suivant cela, les vapeurs atmosphériques, quelque abondantes qu'elles soient lorsque le barometre descend, n'ont aucune influence, ni sur le mercure du barometre, ni sur la colonne d'air, pour la rendre plus pesante & plus énergique sur le mercure. C'est donc dans une autre cause que dans les vapeurs atmosphériques, qu'il faut chercher la cause de la variation du vif-argent, dans le tems de leur plus grande abondance, puisqu'elles n'ont aucune influence sur la pesanteur ou la légèreté de la colonne d'air. Quand le mercure descend, la colonne d'air doit avoir souffert quelque raréfaction, & est devenue par cette variation plus légère. Par cette dilatation, le poids de la colonne diminue, & le mercure tombe nécessairement. Que l'air est un corps susceptible de dilatation ou de condensation, c'est ce que les expériences des physiciens prouvent démonstrativement. La cause première de la dilatation de l'air,

c'est sans contredit la chaleur ; pendant que la première cause de la condensation de l'air est l'absence de la chaleur, ou le froid. L'atmosphère est donc dans un état de chaleur quand le baromètre descend, & dans un état contraire quand le mercure monte. Pendant que l'air est dans un état de chaleur, les vapeurs qui sont suspendues dans l'atmosphère, s'approchent l'une de l'autre, & par leur pesanteur spécifique elles tombent en pluie. La pluie cesse, à mesure que l'air se condense, & le mercure remonte. Que c'est donc à la colonne d'air qu'il faut rapporter la cause de ces variations, c'est ce qu'il s'agit de démontrer maintenant. La démonstration la plus assurée, c'est l'expérience ; consultons-la. Muschembroeck, ce physicien profond & attentif, nous fournit lui-même cette expérience dans ses Essais, page 636. Si l'on met, dit-il, le tube d'un baromètre bien rempli de mercure sous un long récipient de verre, sur la plaque de la machine, aussitôt qu'on commence à pomper l'air de ce récipient, c'est-à-dire à diminuer la colonne d'air, le mercure baisse, & tombe enfin au fond du tube ; & si l'on fait rentrer l'air dans le récipient, le mercure remonte d'abord dans le tube à la hauteur où il était auparavant. Cette expérience, aisée à être répétée, me paraît bien décisive en faveur

de la pression réelle de l'air sur le mercure. On ne saurait prouver démonstrativement contre cette expérience, que c'est la matière électrique qui agit sur le mercure, à moins qu'on ne veuille donner le nom de matière électrique à ce fluide invisible que nous appelons *air*. Le tout se réduirait alors à une dispute de mot, ce qui ne prouverait plus rien. On fait pourtant que la matière électrique est un fluide bien différent de l'air, qui est même combiné avec lui, & dont l'activité dépend de l'influence des rayons du soleil sur l'atmosphère. En réunissant le résultat des expériences qu'on a faites sur l'électricité, on sera obligé de reconnaître que la matière électrique est plus active en été qu'en hiver. Si l'on doit rapporter les variations du mercure à la plus ou moins grande quantité de matière électrique répandue dans l'atmosphère, les variations du mercure devraient être entièrement irrégulières, & la colonne devrait diminuer au moins de la moitié en hiver, & s'élever de cette moitié en été. Cependant le mercure est dans toutes les saisons de l'année à une même hauteur moyenne : ce qui me prouve évidemment que ce n'est pas la matière électrique qui soutient le mercure dans le tube à une hauteur régulière de 27 à 28 pouces.

C'est cependant la première chose dont il fallait s'assurer, & les conséquences de M. Rocaut auraient été vraies & sans réplique. Car aussi long-tems qu'il ne fera point démontré que c'est la matière électrique qui soutient le mercure dans le tube, aussi long-tems ne pourra-t-on conclure avec certitude que c'est la cause efficiente des variations du mercure. La seule conséquence qui peut découler de cette expérience, c'est qu'il y a dans la nature des *causæ sociæ*, & que la matière électrique peut agir efficacement sur nos fluides, comme le conclut très-bien M. Rocaut. Si nous nous rappelons les expériences de M. Cassini, sans rien dire de celles de M. Boyle, à qui la physique a tant d'obligations, & de celles de l'académie del Cimento de Florence, il sera impossible de ne pas reconnaître que c'est à l'énergie de l'air qu'il faut attribuer les mouvemens du mercure. Cet illustre académicien a observé que le mercure descend dans le tube à mesure qu'on l'éleve dans l'atmosphère. Si la pression de l'air n'était pas la cause de ce phénomène, & s'il fallait le rapporter au contraire à la matière électrique, n'est-il pas vrai que, suivant le résultat des expériences de M. Rocaut, le mercure devrait plutôt monter dans le tube, en l'élevant dans la région supérieure, que de descendre; parce que la ma-

tiere électrique s'y trouvant en plus grande abondance, devrait agir plus efficacement que tout près de la terre, dont l'énergie pourrait être altérée par les matieres grossieres, qui y sont en plus grande abondance que sur le sommet des montagnes. M. Cassini se trouvant en Provence, fit en conséquence l'expérience suivante : Ayant placé un barometre sur le bord de la mer, il observa le mercure à 28 pouces, & ayant transporté le même barometre sur une montagne voisine, dont la hauteur fut trouvée de mille septante pieds, le mercure descendit de 16 lignes & un tiers. Non content de cette expérience, il chercha l'occasion de la vérifier dans quelque autre province du royaume. C'est pourquoy, se trouvant en Auvergne près de Clermont, il observa le mercure à 26 pouces 3 lignes & demie, & s'étant transporté sur une hauteur de 162 pieds, le mercure ne se trouva plus qu'à 26 pouces une ligne, & était descendu de 2 lignes & demie. Il continua à monter encore 900 pieds plus haut, & le mercure ne se trouva plus qu'à 25 pouces. En comparant ces deux expériences, il résulte évidemment que c'est la même cause qui excite le mercure à monter dans le tube, & le même poids qui l'y soutient. Si cette cause est la matiere électrique, c'est ce qu'il s'agit de prouver ; mais que c'est l'air, c'est

ce qui est démontré dès long-tems. Nous apprenons en même tems qu'une colonne d'air de 65 piéds, fait monter ou descendre le mercure d'une ligne dans le tube. La raison : La colonne d'air qui presse le mercure dans l'un ou l'autre cas, agit dans toute son énergie, & le mercure se trouve à 28 po. dans le tube. Si on diminue cette colonne, elle perdra de son énergie, & le mercure se trouvant moins pressé, descendra proportionnellement à la diminution de la colonne pressante. C'est le cas de l'expérience. Si, encore une fois, on suppose que c'est la matiere électrique qui produit ces effets, il faut que cette matiere soit en plus grande abondance près de la surface de la terre que dans la partie supérieure de l'athmosphère, & qu'elle diminue à proportion qu'on s'éloigne de la surface de la terre. Cependant on ne saurait douter que c'est dans la partie supérieure de l'athmosphère que se trouve le réservoir de la matiere électrique, puisque c'est dans cette partie que se forme le tonnerre : ce qui me confirme dans la pensée que l'expérience de M. Rocaut n'est pas encore suffisante pour attribuer à la matiere électrique les variations du mercure dans le tube, & pour en faire le principe du mécanisme universel.

De ces expériences, il résulte deux conséquences intéressantes pour la physique. La

premiere regarde la nature de l'air ; & la seconde , la hauteur de l'athmosphere. L'air , suivant des expériences , est un fluide fixe , par-tout le même , & d'une pesanteur proportionnelle à sa masse. S'il n'était pas par-tout le même , & s'il n'avait pas une pesanteur active & réelle , il est incontestable qu'il devrait occasionner des variations inégales sur le mercure. Il est vrai qu'il arrive souvent que la température ne répond pas aux variations du mercure , mais cela vient de ce que les variations du mercure n'indiquent que l'état actuel du fluide aérien , & que ce n'est pas une nécessité absolue qu'on doive attendre telle température parce que le mercure a souffert telle variation. Il est vrai que c'est une conséquence presque assurée , qu'il doit arriver du changement dans l'athmosphere suivant l'indication du mercure. Mais puisque l'air presse le mercure , suivant la même loi , près de notre globe comme dans le haut de l'athmosphere , il faut reconnaître qu'il est par-tout de la même nature , par-tout le même fluide , & par-tout le même fluide pressant. Il paraît , il est vrai , plus subtil sur les hauteurs que dans les bas : je n'en suis pas surpris. Ce qui le rend plus grossier dans les bas , ce sont les exhalaisons & les matieres terrestres , qui y flottent en plus grande abondance que dans le haut de

l'atmosphère. Ces matières, quelque abondantes qu'elles soient, n'augmentent ni ne diminuent rien de la pesanteur spécifique de l'air. Il est nécessaire, pour la conservation des êtres animés, que l'atmosphère terrestre soit chargée de ces corps étrangers, & c'est cette quantité de matière qui le constitue d'une nature analogue à celle des créatures vivantes.

2°. La hauteur de l'atmosphère peut aussi aisément se déterminer suivant ces mêmes expériences. La hauteur du mercure étant par-tout en même raison, & si, suivant les observations de M. Cassini, le mercure descend dans le tube d'une ligne chaque 65 pieds, il doit monter en raison égale, chaque 65 pieds, qu'on descend dans le sein de la terre, comme cela s'est aussi confirmé en descendant dans un choc de mine près de Montbéliard, appelé le Saugier. Pour déterminer suivant cela la hauteur de l'atmosphère, supposons la hauteur du mercure dans le tube = 28 pouces, il faut réduire ces pouces en lignes pour avoir  $28 \times 12 = 336$  lignes. Qu'on multiplie de nouveau ces 336 lignes par 65 pieds, pour chaque ligne que descend le mercure dans le tube, on aura  $336 \times 65 = 21840$  pieds, pour que le mercure descende jusqu'au fond du tube, ou qu'il n'y ait plus de colonne d'air, pour l'exciter à

monter par la pression : ce qui donne la hauteur de l'athmosphere. Si l'on réduit ces pieds en toises, on aura  $\frac{21840}{6} = 3640$  toises ; c'est-à-dire que, si l'on transportait le barometre à cette hauteur, le mercure n'aurait aucune ascension dans le tube, parce que la colonne d'air finirait, & ne presserait par-là même plus le mercure, pour l'obliger à monter dans le tube. *Sublata causa, tollitur effectus.*

---

II. *L'hospitalité récompensée. Suite de l'histoire de Du Theil & de Sophie Mathieu. (\*) Nouvelle.*

DEPUIS le jour que j'avais fait connaissance avec la dame Elisabeth & la jeune Sophie, j'allais de tems en tems, depuis le Thévenon, leur faire des visites. Je jouissais toujours du plaisir délicieux de voir cette femme honnête continuer ses soins généreux à l'aimable enfant qu'elle avait adopté, tandis que cette jeune fille croissait en graces, en connaissances, en vertus.

Sophie, accoutumée à me voir, sensible à l'intérêt que je prenais à son sort, me témoignait son affection par de modestes caresses. Souvent nous nous entretenions,

---

(\*) Journal de janvier, page 49.

la dame Elisabeth & moi, des moyens de découvrir les parens de Sophie ; mais nous ne trouvions aucune ressource. Depuis peu encore on avait fouillé dans les registres du bureau de la guerre à Paris. On avait trouvé trois officiers du nom de *du Theil*, *de Theil*, & *le Theil*, mais aucune des époques ne semblait convenir au pere de Sophie. D'ailleurs le lieu de leur naissance n'était pas marqué, & nous restions dans la même ignorance.

La bonne maman était décidée à faire apprendre à sa fille adoptive une profession convenable à la délicatesse de son tempérament, & à l'adresse déjà marquée de ses petits doigts. Nous étions convenus qu'elle ne prendrait aucun parti sans me le communiquer, & qu'elle consentirait que j'y concourusse.

IL n'y avait que peu de semaines que j'avais fait une de ces visites agréables dans cette maison, lorsqu'un matin je reçus ce billet par un exprès.

*Billet de la dame Elisabeth.*

“ VENEZ nous voir, monsieur, & partager notre contentement indicible. Sophie a retrouvé son grand-pere, l'homme le plus tendre & le plus généreux. Il fait que vous

avez pris intérêt au sort de sa petite-fille ; il souhaite de vous connaître. Je pleure de joie & de regrets : de joie , parce que ma Sophie n'est plus orpheline ; de regrets , parce que je vais la perdre. Mais elle fera plus heureuse , & son bonheur me console. ELISABETH. ,,

IMPATIENT d'apprendre comment ce grand-pere était parvenu à découvrir enfin où était sa petite-fille , & plus curieux encore de savoir pourquoi il ne l'avait pas découverte , ou cherché à la découvrir plus tôt , je me hâtai d'accompagner l'express , pour m'instruire de tous ces événemens singuliers , qui me semblaient inexplicables.

Arrivé chez la dame Elisabeth , je trouvai un homme de près de cinquante ans , bien conservé , d'une physionomie douce , ouverte & agréable. Il tenait Sophie par la main. La petite fille me salua d'abord d'un air content & aisé , & me fit ainsi connaître à son grand-pere. A la vue du spectacle touchant de ce contentement mutuel , je ne pus retenir mes larmes. Le pere s'en apperçut. Vous avez aussi une ame sensible , me dit-il en me saisissant la main qu'il serrait affectueusement dans les siennes. Je fais tout l'intérêt que vous avez daigné prendre au sort de cette orpheline. Ainsi la chaleur des plus tendres sentimens semble animer tous ceux qui ha-

bitent ces froides contrées. Vous en êtes plus faits pour le bonheur, & plus heureux, car il n'y a de bonheur sur la terre que dans les doux sentimens de l'affection, de l'amitié, de l'amour. Tous les autres sont pénibles, désagréables, ou déchirans. Ceux-là seuls sont faits pour l'ame.

Je lui témoignai la joie que je ressentais, en voyant l'aimable Sophie entre les bras d'un pere retrouvé. Mais je lui fis connaître en même tems l'impatience que j'avais de savoir pourquoi on avait tardé si long-tems à venir la chercher, la réclamer, la retirer. Comment, monsieur, lui dis-je, se peut-il que les mêmes motifs qui vous ont amené aujourd'hui, ne vous aient pas conduit plus tôt dans ces lieux? . . . Vous l'apprendrez, monsieur, par le récit que je vous ferai, & dont j'ai déjà dit une partie à la dame Elisabeth. Il est naturel que je justifie ma lenteur apparente, & que je satisfasse votre curiosité. Vous saurez alors que je suis parti sans délai pour chercher ma fille au moment même où j'ai découvert dans quelle retraite je pouvais en avoir des nouvelles. Mais nous dînerons auparavant, puisque notre excellente hôtesse nous y invite.

Pendant tout le dîner je parlai des tendres soins que la dame Elisabeth avait pris de l'aimable Sophie, & le pere ne se laissa point

d'exprimer sa joie & sa reconnaissance de la maniere la plus vive & la plus naïve. Oh, que les louanges accordées à la vertu sont douces pour celui qui les donne, & pour celui qui les mérite !

Dès que le dîner fut fini, je renouvelai ma demande pour le récit promis, & l'étranger le fit en ces termes :

*Histoire de M. François Matthieu.*

JE m'appelle François Matthieu. Ma famille n'a rien de plus distingué que d'avoir fourni, depuis long-tems, des personnes qui, comme moi, ont rempli les principaux emplois municipaux de notre ville. Je fais, par les mémoires de ma famille, que dans une province qui a souvent été agitée par des troubles & par l'esprit de parti & de persécution, mes ancêtres, sans cesse fideles au roi & à la religion, ne se sont jamais laissé emporter ni par le fanatisme civil, ni par le zele persécuteur, & qu'ils ont toujours été sujets tranquilles, chrétiens tolérans, & amis des gens de bien. Plus d'une fois, par leur modération, ils ont ramené le calme dans notre ville. Je pense que ce sont là des titres d'illustration moins éclatans, mais plus honorables que ceux qu'on tire du gain de quelque bataille. Ma fortune est très-suffisante à

mon état, & je m'en suis servi pour vivre dans l'aifance, & faire le bien quand j'ai été le maître, mais jamais pour paraître avec éclat, ou pour vivre dans le luxe, que je regarde comme le tombeau du plaisir & de la vertu.

J'avais époufé en premieres nocés une femme douce & vertueufe, qui pensait comme moi, avec laquelle j'ai coulé des jours heureux, parce que nos sentimens étaient en harmonie. Nous avons eu deux enfans, un fils & une fille, que nous élevions avec foin, dans la simplicité, fans peine & avec succès, parce que nous étions toujours d'accord. Rien ne nuit plus à l'éducation des enfans que la contrariété des principes, des méthodes ou des idées des parens. C'est un miracle si un enfant n'est pas perdu, quand le pere & la mere se contredisent dans la maniere de le conduire. L'enfant est toujours le premier à s'en appercevoir & à en abuser pour fon malheur.

NOTRE fils grandiffait, il était docile, doux & appliqué. Je pensais à lui faire inoculer la petite vérole; j'avais lu quelques ouvrages écrits sur cette matiere. Ma femme entrait assez dans mes idées; mais le curé de notre paroisse ne cessait de la diffuader, parce que cette pratique était nouvelle & qu'elle

qu'elle venait des Anglais. Le médecin, d'un autre côté, la condamnait parce qu'elle rend les visites, les soins, les ordonnances de certains docteurs moins nécessaires : cette maladie inoculée sur un corps bien préparé passe trop vite à leur gré. Des enfans inoculés sont morts durant l'inoculation, me disait notre docteur. . . Il en est un bien plus grand nombre, repliquais-je, qui meurent de la maladie prise naturellement. . . Mais il y a eu des inoculés qui ont languï très-longtems. . . Combien d'autres enfans qui ont mené la vie la plus triste depuis la petite vérole naturelle, dont les suites souvent sont si funestes ! . . . On a vu des inoculés qui ont eu de nouveau la petite vérole naturelle. . . Ils l'auraient eue également deux fois, quand même on ne la leur aurait pas inoculée. . . Il est plusieurs personnes qui n'ont jamais la petite vérole. . . Si elles ne doivent pas l'avoir, l'inoculation ne prendra pas. . . C'est agir contre la nature que de donner une maladie dans un moment où le corps n'est pas dans la fermentation nécessaire pour l'avoir. . . C'est au contraire aider la nature que de préparer le corps à recevoir un ferment bien choisi, qui doit produire une maladie plus bénigne. . . On attire par l'inoculation le venin de la maladie dans un lieu où elle ne régnaît pas : on perpétue, on

renouvelle, on propage, on entretient l'épidémie, qui se ralentirait & qui peut-être s'éteindrait en certains lieux. . . J'avoue qu'il conviendrait qu'il y eût des maisons d'inoculation hors des villes, & que chaque particulier devrait faire cette opération en campagne pour sa famille.

Ces contradictions ne me firent pas changer de dessein; mais elles m'entraînèrent, sans même que je m'en aperçusse, à en retarder l'exécution. Je différâi de l'automne au printemps. Mon fils prit la petite vérole, à la sortie de l'hiver; elle était confluente; il en mourut. Ma femme, qui croyait l'avoir eue, la recueillit aussi; peut-être l'eut-elle pour la seconde fois. Elle fut fort mal. Il lui resta une fluxion de poitrine, dont elle mourut aussi au bout de quelques mois.

Je me retirai avec ma fille dans une campagne que j'avais près de la ville. Je la préparai tout de suite à être inoculée. Je fis venir un chirurgien d'une ville voisine. Elle eut une petite vérole fort heureuse, & j'ai lieu de croire que je la sauvai par là.

Je me repentais d'avoir différé par rapport à mon fils; je me reprochais sa mort & celle de ma femme. Si je l'avais inoculé, sa maladie aurait été favorable, me disais-je, le venin n'aurait pas été de si mauvaise espèce. Si ma femme l'avait gagnée, sa maladie

aurait aussi été moins maligne. Elle vivrait peut-être encore.

Vous verrez, monsieur, me dit alors M. Matthieu, en s'interrompant pour laisser échapper quelques soupirs, vous verrez dans l'histoire de ma vie, que pour avoir hésité, pour avoir différé de prendre le parti que j'approuvais, que pour n'avoir pas su me décider promptement, il m'est arrivé divers malheurs qui ont troublé mes jours.

Je revins en ville après la convalescence de ma fille. Je m'appliquai à lui donner une bonne éducation. Elle répondit à mes soins, & je goûtais les plus solides consolations dans la tendresse qu'elle ne cessait de me témoigner.

Elle avait près de seize ans : elle était très-formée pour son âge, chérie & recherchée dans les bonnes compagnies de notre ville, où je l'avais introduite.

Un jeune officier, nommé Du Theil, fils d'un de mes amis, fréquentait ma maison. Son pere, mort depuis quelque tems, m'avait établi son exécuteur testamentaire. J'avais fait le partage des biens avec la fille ainée déjà mariée, femme très-avide. Ce jeune homme n'était que lieutenant & n'avait fait qu'une campagne dans notre armée d'Allemagne. Il était appliqué à son métier, instruit, généralement estimé, ayant plus de

mœurs que n'en ont communément les officiers de son âge. On m'assurait que , fort considéré de ses supérieurs , il avait l'espérance de s'avancer. Du Theil vint un jour dans mon cabinet me déclarer qu'il avait conçu la plus tendre inclination pour ma fille. Permettez , monsieur , me dit-il , que je lui fasse connaître l'ardeur de mes sentimens ; & si elle daigne y répondre , souffrez que je lui offre ma main , & accordez-moi la sienne. Je dois à vos soins la fortune dont je jouis ; je suis redevable en partie à vos conseils , de mon éducation & des principes d'honneur qui me gouvernent ; consentez , je vous en supplie , à mes vœux , & je tiendrai de vous tout mon bonheur. . . Avez-vous manifesté à Sophie , lui répondis-je , votre affection ? . . Non , monsieur , jamais je ne lui ai fait connaître directement la vive tendresse que j'ai conçue pour elle. Elle a pu deviner peut-être mon amitié , mais jamais je ne lui en ai fait connaître l'ardeur ni la sincérité. J'ai voulu premièrement en obtenir la permission. . . Eh bien , repliquai-je , je ne rejette point vos vœux ; mais je ne saurais approuver à présent votre mariage. Sophie est jeune , elle est d'un tempérament délicat , il faut le laisser fortifier. Vous avez des espérances d'avancement : faites encore une couple de campagnes ; il est apparent que la paix se fera ;

vous vous retirerez avec un grade honorable, & vous obtiendrez plus aisément quelque commandement dans la province. Il me témoigna quoiqu'avec douceur, quelque impatience & quelque chagrin. Dans ce même moment Sophie entra pour me faire une commission. Je ne crus pas devoir lui laisser ignorer ce qui venait de se passer. Du Theil lui fit un tendre aveu de ses sentimens, avec autant de chaleur que de décence. Sophie rougissait & me regardait. Je pris la parole, & je déduisis les raisons qui m'engageaient à différer l'accomplissement des desirs de Du Theil. Ma fille m'écoutait, & s'adressant à son cousin, c'est ainsi qu'ils s'appelaient, parce qu'ils étaient en effet parens du côté de ma femme, elle appuya avec beaucoup de naïveté & de bon sens toutes les raisons que j'avais alléguées, en lui accordant avec modestie quelques témoignages d'estime & d'amitié. Je fus très-satisfait des discours sensés de ma fille, & il fut conclu que Du Theil repartirait bientôt pour son régiment. Ils continuerent à se voir jusqu'à son départ, toujours en ma présence; & j'étais également content de la discrétion de Du Theil, & de la circonspection de la jeune Sophie. J'avais lieu de me promettre dans cette union future les plus douces consolations par le bonheur de

## 8 JOURNAL HELVÉTIQUE.

l'un & de l'autre, & j'en aurais joui si je ne l'avais pas différée.

Il y avait déjà du tems que j'étais en liaison avec mademoiselle de Vallincourt, fille d'un négociant de mes amis, mort depuis plus d'une année, qui m'avait recommandé ses affaires & sa fille en mourant. J'avais, comme arbitre, terminé un procès avec son associé commenditaire, liquidé des comptes, retiré & placé des fonds; enforte que cette demoiselle se trouvait plus riche qu'elle ne l'avait même espéré. Plus d'une fois elle m'avait témoigné sa reconnaissance avec les expressions les plus vives & les plus affectueuses. Elle n'était plus de la première jeunesse, mais elle était grande & bien faite. Elle avait plusieurs traits de beauté. Elle joignait à l'usage du monde un esprit fort cultivé. Il m'était venu plus d'une fois en pensée de lui offrir mon cœur & ma main. Elle contribuera, me dis-je, par ses manières à former ma fille, & à rendre ma maison plus agréable. Je savais cependant qu'elle passait pour haute & fière; mais jamais je ne l'avais trouvée telle, parce qu'elle avait toujours eu besoin de mes services. J'avais, il est vrai, trouvé dans la manière dont sa maison était montée, arrangée, servie, jusques dans le ton de ses gens, une affectation de grandeur, qui me repoussait, & aurait dû m'inf-

truire. Mais je me flattais que ma simplicité, que je trouvais bien plus commode, lui ferait perdre ce ton de prétention, & cette morgue fastueuse. Que dirai-je de plus? Lorsque j'apercevais quelque chose en elle, qui me rebutait, je sentais aussitôt une prévention qui plaidait en sa faveur, qui l'excusait, qui la justifiait. Malgré la hauteur de son caractère, elle savait être souple & même flatteuse avec adresse, lorsqu'elle avait intérêt ou dessein de plaire. Enfin, elle me plaisait, & je fus séduit. Si se marier c'est mettre à une loterie dans l'espérance d'avoir un bon billet, s'unir à une seconde femme c'est prendre un billet dans l'espoir d'attraper le gros lot qui est unique. Je me déclarai; j'offris ma main; elle fut acceptée avec plus de facilité que je ne l'aurais soupçonné.

J'annonçai bientôt à ma fille cette résolution; elle reçut cette déclaration avec une joie naïve, témoignage de l'honnêteté de son caractère. Je la respecterai, me disait-elle, comme une tendre mère; elle me chérira comme une fille obéissante. Malheureuse Sophie, hélas! tu ne prévoyais pas que celle que tu te disposais ainsi d'aimer, causerait ton infortune & ta perte!

Je conduisis le lendemain ma fille chez mademoiselle de Vallincourt. Sophie se pré-

fénta avec modestie, avec un empressement honnête, de façon à prévenir en sa faveur; elle fut reçue avec une dignité qui me déplut, & qui aurait pu m'éclairer, si je n'avais pas été trop prévenu. Je remédierai à tout cela; je corrigerai ces faiblesses; par mes sages conseils & mon exemple, tous ces petits défauts s'effaceront, disparaîtront. C'est sur de pareilles espérances que je me rassurais. Erreur fatale, qui m'a causé tant de trouble & de malheurs!

Peu de jours après, le notaire fut mandé pour stipuler un contrat. Elle voulut que j'y prisse la qualité de seigneur de Calogny & autres lieux, d'un fief que je n'avais regardé jusqu'alors que comme un bon fonds portant rente. Mais je ne consentis point qu'on supprimât le nom de Matthieu. Quant à elle, elle voulut y paraître sous le nom de Vallincourt de Belfontaine, éliminant le nom de Perret, que son pere avait porté jusqu'à ce qu'ayant gagné du bien, il avait acheté une charge de secrétaire du roi. Ces petiteesses de l'orgueil me déplaisaient, mais je me flattais toujours de l'en guérir par mes principes & par ma conduite.

Peu de tems après notre mariage, elle commença à arranger ma maison au gré de ses prétentions fastueuses & incommodes. On augmenta le nombre des domestiques,

& nous fûmes moins bien servis. Peu à peu on congédia d'anciens domestiques qui n'avaient pas assez bon air, & l'on en prit de nouveaux, qui avaient meilleure façon, mais toutes sortes de défauts. On établit une multitude de petites étiquettes asservissantes, qui contrastaient étrangement avec la liberté & l'aisance dont je jouissais auparavant. On me donnait toujours le nom de M. de Calogny, auquel mes oreilles n'étaient point faites ; & si quelqu'un s'avisait d'appeler ma femme madame Matthieu, il était bien sûr de déplaire. Ce nom de Matthieu, qui paraissait sans doute ignoble, était réservé pour ma fille, qu'on nommait *maïselle Matthieu*. En vain donnait-elle le doux nom de mere, on le rejetait, on le dédaignait. Rangée, économe, aimant l'ordre, madame de Calogny portait son épargne sur tous les objets qui étaient sans éclat, mais qui contribuaient autrefois à l'aisance, aux commodités de ma vie, sacrifiant la dépense uniquement pour l'extérieur & l'apparence ; aimant mieux paraître que de jouir. Peu à peu on éloigna les personnes dont le commerce facile & sans apprêt contribuait le plus à l'agrément de ma vie. Ma sœur, veuve & femme de sens, rebutée par ces hauteurs, se bannit presque de ma maison. C'étaient des assemblées nombreuses,

accompagnées d'appareil , mais sans agrémens ; des repas , arrangés avec éclat , pour une foule de convives ; mais sans plaisir , ni pour l'invitant , ni pour les invités. A ce tumulte dispendieux succédait dans le train ordinaire une solitude ennuyeuse , & pour la dépense journalière une épargne gênante , ou une économie de privations. Ainsi le faste est toujours voisin de la lésine , comme le luxe diminue toujours les commodités , les aisances , & la liberté de la vie.

Plus d'une fois j'essayai par de douces réflexions de ramener ma femme à une vie plus simple & plus agréable. Pourquoi sacrifier , lui disais-je , les agrémens d'une vie libre à la gêne d'une vaine apparence , & de vraies commodités à l'appareil du luxe ? C'est cesser de vivre pour soi , afin de vivre avec éclat aux yeux des autres. Je n'ignore , me répondit-elle , aucune de ces belles & subtiles distinctions des prétendus philosophes , qui , ne pouvant atteindre à certains agrémens , les décrient & déclament contre ceux qui en jouissent , pour se dédommager de ce que la fortune leur a refusé. Je connais le monde , monsieur ; soyez assuré qu'en y est bientôt ce qu'on fait y paraître , & qu'en s'élevant soi-même au-dessus de la foule , on en est à coup sûr distingué. Chacun peut , dans la société , marquer sa place & son rang , par

son adresse à paraître quand il le faut & comme il convient. Tel rampe dans un grade subalterne, qui aurait pu, en se montrant avec quelque distinction par sa dépense, monter au plus haut. Pour se soutenir dans cet éclat nécessaire, il faut économiser, sans doute, sur d'autres objets ; & rien de plus mal placé que ces petites dépenses sourdes, obscures, qui souvent répétées, nous ôtent les moyens de nous distinguer avec quelque éclat dans l'occasion. En vain cherchai-je, par divers moyens, à ramener madame de Calogny à ma façon de penser & de sentir ; il fallut, pour jouir de la paix, m'accommoder à la sienne. Corriger sa femme si l'on peut, ou si l'on ne peut pas, s'arranger à ses défauts, voilà, selon moi, le parti de la sagesse : c'est celui que je pris.

J'avais communiqué à ma femme mes desseins sur ma fille, & mon projet de la marier dans deux ans avec Du Theil. Je m'étais aperçu qu'elle désapprouvait ce mariage. Il faut, m'avait-elle dit, être bien embarrassé d'une jeune fille pour la livrer si jeune entre les bras d'un petit lieutenant. . . Mais c'est un cavalier de beaucoup de mérite, très-appliqué, fort instruit, qui s'avancera, disais-je ; il est généralement estimé. . . Oh, oui, il est presque aussi studieux qu'un bénédictin ; il finira, repliquait-elle, par se faire

chartreux. Nous n'étions pas plus d'accord sur ce point que sur tout le reste.

Ce qui me faisait le plus de peine, c'est la hauteur avec laquelle elle traitait ma chère Sophie. Plus d'une fois j'en parlai à ma femme ; mais voyant que mes reproches ne servaient qu'à accroître son humeur contre cette aimable fille, je pris le parti du silence, & dans le particulier je consolais cet enfant par les témoignages de ma tendresse. Ma femme était grosse, elle parut dès lors plus prévenue contre Sophie, & chaque jour je me trouvais plus embarrassé. Souvent la mère se plaignait de la fille, & le plus souvent celle-ci me paraissait avoir raison de se plaindre de celle-là.

Enfin, madame de Calogny accoucha heureusement d'un gros garçon. J'aurais souhaité qu'elle nourrit son enfant. J'eus l'imprudence de dire que ma première femme avait allaité les siens ; c'en fut assez, je crois, pour empêcher la seconde d'en faire l'essai, on ne voulait ressembler en rien à feu madame Matthieu. Madame de Calogny avait beaucoup lu d'ouvrages modernes sur l'éducation physique des enfans. Tout ce qu'ils renferment de préceptes singuliers l'avaient frappée, & mon pauvre enfant fut assujéti à une multitude d'usages, de précautions, de préservatifs, de remèdes que

les Matthieu , qui de pere en fils s'étaient toujours bien portés, n'avaient jamais connus. Elle croyait placer son fils au-dessus du commun, en l'élevant d'une maniere qui n'était pas commune.

Du Theil revint de l'armée ; je l'accueillis avec affection ; je le présentai à ma femme , qui le reçut avec une froideur qui tenait du mépris. Plusieurs fois elle laissa échapper quelques sarcasmes contre lui , qui affligeaient sensiblement le tendre cœur de Sophie. De loin en loin, elle se hasarda même à me dire que , lorsqu'on avait un fils , il convenait de destiner sa fille au couvent. Je rejetais cette idée en plaisantant , & l'on n'osait insister. Du Theil repartit pour son régiment dès la fin de l'hiver , & j'évitais de parler de lui , pour ne pas donner lieu à des propos désobligeans sur son compte.

Mon fils grandissait à plaisir , & déjà l'on en faisait une idole. J'observais très-bien que tant d'attentions & de prévenances accordées sans nécessité à ses volontés , à ses petits caprices , augmentaient son humeur & ses cris , à mesure que son intelligence se développait. C'est souvent dans la première année de la vie que se forment des défauts qui nous accompagnent jusqu'à la dernière ; & ce qu'on regarde comme sans conséquence, en a une pour toujours. Souvent je faisais

dè pareilles réflexions à ma femme ; mais rarement étions-nous de même avis.

L'hiver suivant , Du Theil revint plus tôt auprès de nous. Ma femme le reçut un peu plus mal , & témoigna clairement à ma fille qu'elle desirait qu'il n'entrât point dans sa maison. Il me rendait des visites particulières , & je me faisais un plaisir de lui marquer la même estime , que je conservais pour lui & qu'il méritait.

Ma femme avait une parente , supérieure d'un couvent de notre ville , dame haute & ambitieuse. Ces deux femmes étaient fort unies par la conformité de leur caractère. Elles formèrent le projet odieux de me forcer à consacrer ma fille au couvent , afin de rendre mon fils plus riche. Plus d'une fois ma femme m'entreprit sur ce chapitre. . . Mlle. Matthieu , me disait-elle , n'aura pas assez de fortune pour vivre avec quelque distinction dans le monde , ni pour se procurer un mariage qui , en l'élevant un peu , la mette à portée de circuler avec les personnes d'un certain état. Traîner une vie obscure , dans la médiocrité , est une situation pénible pour qui a quelque sentiment. Dans un couvent , à l'abri des passions & du tracas des humains , elle jouira d'un repos délicieux. Jeune encore , elle se formera par l'habitude à cette douce retraite. Là elle

Jouira du plaisir délicat d'avoir laissé à souffrir les moyens d'être élevé convenablement, & placé ensuite avec avantage. Ma cousine, supérieure des carmélites, qui s'intéresse si vivement à nous, recevra mademoiselle Matthieu dans son couvent pour y faire son noviciat : la jeune novice y trouvera plusieurs personnes de naissance, avec lesquelles elle formera par son caractère aimable, des relations intimes & honorables ; ma cousine la distinguera par ses bontés, & rendra son noviciat agréable & facile. Nous serons à portée de la voir souvent, & de lui procurer mille douceurs. . . Tel était le sens des discours que me tenait de tems à autre madame de Calogny, toujours avec souplesse & avec art. Mes réponses étaient constamment les mêmes : que ma fille avait été élevée dans l'idée d'un établissement ; que Du Theil était un très-honnête homme, qui la rendrait heureuse ; que si la paix se faisait, je les marierais dans un an ; qu'ils auraient assez de fortune pour vivre satisfaits, & assez de raison pour être contents de leur sort ; que ces sentimens intérieurs faisaient le bonheur de la vie ; que le goût pour le luxe, l'éclat, les distinctions, était le plus grand obstacle à notre félicité. . . Ma Sophie ; ajoutais-je quelquefois, n'a aucun goût pour la retraite. A Dieu ne plaise qu'on la sacrifiant à des

yues ambitieuses , incertaines ; éloignées & j'augmente le nombre des victimes de la folie & de l'injustice de parens orgueilleux !

( *La suite au Journal prochain.* )

### III. *Troisième lettre sur la géographie Suisse.*

MESSIEURS. Je vous ai parlé dans ma dernière lettre d'un ouvrage publié à Zurich, qui traite de l'étendue & de la population de la Suisse. En rendant justice aux idées ingénieuses du calculateur, il nous reste à desirer des preuves mieux établies des faits sur lesquels il appuie ses calculs. La carte de Suisse de Tobias Meyer, astronome Allemand, qu'il a adoptée comme la plus exacte, peut l'être en effet ; mais nous aurions désiré d'en avoir des preuves, ou du moins les raisons sur lesquelles ce jugement se fonde. Notre auteur a combiné cette carte générale avec la carte spéciale du canton de Zurich, faite dans le siècle passé par le nommé Conrad Gyger, & dont l'original est conservé dans la bibliothèque publique de Zurich. "Selon l'échelle de cette dernière, le canton de Zurich, dit notre auteur, a 42 milles ou lieues géographiques d'étendue, de 15 au degré. Je cherche sur la carte de Tobias Meyer, par le moyen de mon micromètre, l'étendue proportionnelle de chacun des autres cantons,

ou

ou de telle autre partie de la Suisse, & je trouve, par une regle de trois, que le canton de Berne, par exemple, contient 234 des mêmes lieues., Le résultat de cette opération, sur la Suisse entiere, donne les nombres suivans :

Les treize cantons ensemble	570 lieues.
Les provinces gouvernées par les cantons, compris les bailliages Italiens.	98
Les états de l'abbé de S. Gall.	16
Le Vallais.	92
Les Grisons.	224
L'évêché de Bâle.	26
Le comté de Neuchatel.	17 & demie;

Nous avons négligé les fractions; & nous ne parlons pas des petits territoires qui sont compris dans le tableau de la Suisse, dont l'étendue entiere, selon notre auteur, est de 955 lieues ou milles géographiques quarrés, de 15 au degré; somme qui est moyenne entre celle indiquée par Busching qui lui assigne 1090 lieues, & celle de Templeman, qui lui en donne 805, en réduisant 12884 milles anglais, sur le pied de 60 au degré. Je dois corriger ici un reproche mal fondé que je faisais dans ma précédente lettre à notre anonyme, d'avoir assigné 60 milles anglais au degré. Il n'a fait que suivre Templeman.

Mais il n'est pas moins vrai que, selon le

savant docteur Arbuthnot, à qui nous devons un excellent traité sur les mesures anciennes & modernes, le mille anglais est de 5280 pieds. Or le rapport de ce pied au pied-de-roi est d'environ 144 à 153. Ainsi le mille anglais contient 4969 pieds-de-roi; & divisant par ce nombre le degré du méridien de France, estimé 342600 pieds-de-roi, on trouvera 69 milles anglais au degré: & les degrés étant plus grands vers l'équateur, comme il est aujourd'hui prouvé par les mesures des académiciens Français envoyés au Pérou, on trouvera encore quelque chose de plus. Vous voyez, messieurs, qu'il n'est pas si aisé de s'entendre sur ces matières. Aussi long-tems qu'on n'aura pas convenu d'une mesure universelle & commune, on sera sujet à des erreurs de calcul. Je dois encore relever une faute qui s'est glissée dans ma lettre précédente, où il faut lire, page 95: " la lieue géographique de 15 au degré, a 25000 pieds géographiques, qui, selon lui (notre auteur), sont égaux à 22875 pieds-de-roi. „ Au lieu de 21875, qui est dans l'imprimé.

Après avoir établi l'étendue de la Suisse de cette manière, notre anonyme Zuricois passe à sa population. La force d'un état, dit-il, est en raison composée de son étendue & du nombre de ses habitans. Il appelle ce rapport *force naturelle*, ou *densité*. Ici l'au-

teur se jette dans une discussion sur les causes de la prospérité & de la décadence des états, sur la simplicité des anciens tems, & sur les maux que cause le luxe.

*Sed nunc non his erāt locus.*

Revenant à son sujet, il se sert d'une formule de calcul où il emploie les logarithmes, pour calculer le rapport de la population de chaque état à son étendue. Il m'a paru que ces calculs étaient plus ingénieux qu'utiles, & que notre auteur a substitué à une opération très-simple, une formule fort compliquée. Qu'y a-t-il de plus simple que de dire, par exemple, la France contient, selon les calculs de M. de Vauban, avant l'accession de la Lorraine, 30000 lieues quarrées, de 25 au degré. Elle a 19 millions d'habitans, ce qui donne 633 habitans par lieue quarrée? En appliquant la même méthode à la Suisse, & réduisant les milles géographiques quarrés en lieues de France, qui sont entre elles comme le quarré de 25 est au quarré de 15, on trouve que le canton de Zurich, qui a, selon le géographe Fasi, 175000 habitans, a une population de 1500 têtes par lieue commune, & que celui de Berne, qui a 340000 habitans, n'en contient par lieue commune que 515. Ainsi la force naturelle, la densité, ou le rapport de population de ces deux états

est comme 1500 à 515. Vous ferez surprise d'apprendre qu'il y a en Suisse de petits états dont la population relative est encore plus forte que celle de Zurich ; par exemple , Appenzell réformé , qui contient 2250 habitans par lieue quarrée. Ces calculs sont intéressans : ceux qui les aiment , n'ont qu'à consulter , outre les ouvrages que j'ai cités , celui de *Suffmilch* , qui a traité cette matiere dans le plus grand détail dans un excellent ouvrage intitulé : *l'ordre de la Providence dans la population de la terre.*

Il résulte deux observations de l'ouvrage que nous venons d'analyser , relativement à la Suisse. La première , c'est que les pays de montagnes , sur-tout ceux qui s'approchent des hautes Alpes , & qui ne sont pas propres à la culture des bleds , sont généralement les moins peuplés. L'autre , que c'est le commerce & l'industrie qui contribuent le plus à la population des états. La culture des bleds nourrit les hommes ; le grand commerce des bestiaux enleve beaucoup de terrain à l'entretien des hommes. Croiriez-vous , messieurs , que la grande augmentation des chevaux en Angleterre , a , selon quelques auteurs très-instruits , diminué sa population depuis la fin du siècle passé ? Ces deux observations servent à expliquer l'avantage que le canton de Zurich paraît avoir sur celui de

Berne. En jetant les yeux sur une carte de la Suisse, vous verrez que la partie orientale du canton de Berne, & celle sur-tout qui s'approche des grandes Alpes, n'est qu'un amas de chaînes de montagnes fort hautes; je suis persuadé qu'en procédant selon la méthode de notre auteur, on ne trouverait pas cent habitans par lieue quarrée dans certaines parties du canton de Berne. La raison en est simple, c'est que l'homme ne peut pas vivre de rochers & de glaciers. Il en est bien autrement du canton de Zurich, qu'on peut en quelque façon comparer à la Hollande. La capitale, assise à la tête d'un grand lac, est le centre d'une population animée par le commerce, & reçoit une grande facilité pour le transport de ses marchandises par la navigation. Des bourgs & des villages sans nombre bordent les deux côtés de ce beau lac, & forment un amphithéâtre enrichi des dons de la nature, & de ceux de l'industrie. Les fabriques de toute espèce s'y accumulent chaque jour, & la population de ce canton a augmenté d'un fixieme depuis 1671.

Je destine le reste de ma lettre à vous entretenir du travail d'un homme devenu célèbre par ses connaissances en physique, & par ses malheurs. C'est M. Michéli Ducrest, citoyen de Geneve, dont je veux parler. Il cultiva les mathématiques dès sa jeunesse.

Autrefois officier dans les troupes de France, son esprit trop inquiet le ramena dans sa patrie, où malheureusement il trouva de quoi s'occuper d'affaires politiques, & fut mêlé dans les troubles civils de Geneve. Par une suite de circonstances, il devint prisonnier d'état à Berne, & fut transféré, en 1749, dans la citadelle d'Arbourg, où il a vécu une vingtaine d'années, & où il a terminé ses jours. Ce fut là que, réduit à ses anciennes études, il reprit la physique & les mathématiques. On connaît ses découvertes sur les barometres & les thermometres. La vue immense qu'on découvre depuis la citadelle d'Arbourg, & l'amphithéâtre des Alpes, dont on découvre une étendue prodigieuse depuis cet endroit, ranima l'activité de notre physicien. Il entreprit de mesurer, du lieu où il était, la hauteur des principales pointes de ces montagnes, & donna au public une carte gravée, qui présente cette chaîne telle qu'elle s'offre aux yeux, en désignant par des chiffres & des renvois leurs différens noms, & les hauteurs que ses observations lui donnaient. Mais je le laisserai parler lui-même. Voici ce qu'on lit au bas de cette carte :

“ L'instrument dont on s'est servi pour mesurer toutes ces hauteurs, est un niveau d'eau de 24 pieds-de-roi de longueur. Au bout opposé à celui où l'on vise, s'éleve per-

pendiculairement une baguette jusqu'à ce qu'elle rase le sommet de la montagne qu'on veut mesurer. Le nombre de pouces & de lignes que cette baguette fournit de hauteur sur le niveau, joint à celui de la longueur de l'instrument, & de la distance de la montagne du lieu où l'on est, donne par une règle de trois la hauteur de cette montagne sur le niveau apparent. Toutes les distances ont été mesurées sur la carte de Scheuchzer avec le pied-de-roi; & le pouce, en vertu de corrections faites, évalué à 3266 toises 4 pieds. On a de plus une table calculée sur les principes de M. Picard, pour déterminer les haussmens du niveau apparent sur le vrai, & l'on a pris sur cette table, suivant la distance, le nombre de toises de ce haussment, qui, ajouté au précédent, a donné la hauteur de la montagne sur le niveau vrai. Enfin, en vertu d'assez bonnes expériences du barometre, on a évalué la hauteur de la forteresse d'Arbourg sur la mer à 237 toises de Paris, & ces trois sommes additionnées ont déterminé toutes les hauteurs des montagnes de ce prospectus. Tout ce qui n'est pas neigeé en tout tems, est haché dans le dessin. Ce qui n'a que le simple trait est *gletscher*, pur roc, ou précipices; toutes les cimes pointues dont le talus est roide, sont de roc.

& non pas de neige. , Fait au château d'Arbou, en janvier 1755.

Voici quelques-unes des hauteurs des sommets de montagnes, qu'on trouve au bas de cette table ou carte de M. Michéli.

Le Crispalt dans les Grifons. . 2639 toises.

Le S. Gothard. . . . . 2750.

Le Furca. . . . . 2669.

Le Grimfel. . . . . 2539.

Le Schrekhorn . . . . . 2724.

Ces hauteurs sont de six pieds la toise, pied de France, comparées au niveau de la mer. Il est bon d'observer que sous le même nom, par exemple du Gothard, on comprend les diverses cimes dont il est l'assemblage. Ainsi M. Michéli indique plusieurs de ces sommets, dont nous n'avons marqué qu'un seul dans cet extrait. La difficulté de distinguer ces différentes montagnes par leur nom, est plus grande qu'on ne pense. Ceux qui ont fait le voyage de Suisse, savent que les habitans du pays varient entre eux dans ces nomenclatures; & c'est sans doute un grand inconvénient pour ceux qui veulent dresser des cartes exactes. Celle que M. Grouner a ajoutée à sa description des glaciers, a le mérite de la belle gravure, mais elle n'est pas sans défauts. Une autre difficulté, c'est le changement continuel de la perspective, sans laquelle ces chaînes de mon-

agnes se présentent entr'elles , selon la place où l'observateur est posté. Deux montagnes qui semblent se toucher, vues depuis Berne, paraissent très-éloignées , quand on les voit depuis Arbourg.

Le travail de M. Michéli ne laisse pas d'être fort intéressant. Cet homme infatigable s'occupa dans les dernières années de sa vie, de recherches historiques; il avait approfondi la généalogie de la maison de Lorraine ; & tandis qu'il mesurait des montagnes inaccesibles , il s'enfonçait dans les ténèbres de l'histoire & du moyen âge. Tant il aimait les difficultés ! C'est à lui qu'on pourrait appliquer cette épitaphe connue : *Cy repose qui ne reposa jamais.* Je suis parfaitement, &c.

Ce 20 mars 1777.

#### IV. Aux éditeurs.

MESSIEURS. Il est d'usage en notre ville, qu'aussi-tôt que le gouvernement est renouvelé, les divers corps & notamment le vénérable consistoire ( composé des pasteurs de la ville & de la campagne, & de douze anciens, dont deux sont membres du magn. petit conseil, & les dix autres sont choisis dans le magn. conseil des CC. & présenté au troupeau ) : ce corps, dis-je, s'assemble avec plus de solemnité, ce premier

jeudi, que les suivans. On commence par lire les réglemens tirés de l'ordonnance ecclésiastique, qui concernent l'office du consistoire. On prête le serment du secret, puis le modérateur prononce un discours relatif à la circonstance. Ce discours nous a valu, il y a quelques années, un excellent ouvrage; c'est celui que M. le professeur Vernet donna au public sur l'influence de la religion & des mœurs sur le bonheur d'un peuple. Il en avait tracé l'esquisse dans un discours de demi-heure à la rentrée du consistoire. On n'ose pas attendre d'aussi bons effets de celui-ci. Cependant comme il roule sur un sujet intéressant par lui-même, & qui tient aux mœurs du tems, comme on a tâché de s'éloigner également du relâchement & d'une sévérité outrée, & qu'en décrivant l'abus, on est remonté aux causes, & l'on n'a pas négligé les remèdes, il y a lieu d'espérer que ce qu'une assemblée grave a écouté avec patience, pourra être favorablement reçu du public raisonnable. Agréez, messieurs, l'assurance de mon respect, &c.

Geneve, ce 22 février 1777.

*Discours sur la vie oiseuse & dissipée, prononcé à Geneve à l'ouverture du consistoire le 18 janvier 1776.*

MESSIEURS. J'ai l'honneur de porter la

parole devant le tribunal des mœurs : tout ce qui regarde les mœurs ou la manière de se conduire est de son ressort ; & dès-lors il ne doit pas lui être indifférent d'examiner comment & par quelles causes les mœurs d'un peuple viennent à se former & à prendre de la consistance ; comment aussi & par quels degrés ces mêmes mœurs viennent à s'altérer ou s'améliorer. Ces variations s'aperçoivent dans les plus grands états ; mais elles n'y sont jamais aussi subites & aussi marquées que dans une petite cité plus accessible à toutes sortes d'impressions, dont les habitans se renouvellent sans cesse, & qui de plus est environnée de voisins avec lesquels elle commerce, & qui sont propres à y produire des révolutions sensibles.

Mais comme cet examen pourrait me mener trop loin, si j'embrassais nos *mœurs* dans toute leur étendue, je m'en tiens à un seul chef qui a beaucoup d'influence sur le reste, & qui en est tour-à-tour le résultat & le principe.

C'est *la vie oiseuse & dissipée* d'un grand nombre de gens au milieu de nous ; tâchons d'en suivre la marche & d'en assigner les principales causes.

Je n'appelle point *dissipation*, cette attention à remplir les devoirs de bienfaisance & de civilité, à visiter ses proches & ses amis,

à jouir du délassement & de l'exercice agréable qu'offrent les promenades & les dehors rians de notre ville ; il ne convient ni à la santé , ni à l'esprit de société , dont chacun doit être animé, de vivre trop isolé & sédentaire ; il en résulte quelquefois une sorte de rudesse dans les manières, de sévérité dans les jugemens, au moins d'ignorance de ce qui se passe au dehors & même autour de nous , qui ne peut qu'être préjudiciable ; mais nous n'avons à parler que de l'extrême opposé, *de la dissipation*.

Les gens occupés par devoir ou par besoin, n'y sauraient être autant sujets ; mais comme il est toujours dans une ville opulente un grand nombre de personnes qui ont leur fortune faite, & que le soin de leurs affaires ou de leur maison n'occupe pas suffisamment, il n'y a de là qu'un pas à la *dissipation* dont il s'agit.

Elle consiste à sortir à toute heure, & à être la majeure partie du jour hors de chez soi, à n'y rentrer qu'avec une sorte de dégoût & d'ennui, à se montrer fréquemment, à se multiplier dans les rues & dans les lieux publics d'assemblée, à s'imposer l'obligation de visites assidues, qui loin d'être agréables, sont souvent importunes & à charge à ceux qui les reçoivent. Vous verrez ces gens-là prompts à saisir, ingénieux à faire naître, &

à ramener les occasions de se trouver en compagnie, & d'y prendre des amusemens qui, indifférens d'eux-mêmes, ne le sont plus dès qu'on n'y apporte pas la modération convenable, & qu'on s'en fait un usage, une habitude qui revient tous les jours, & dont on ne peut plus se passer : car que de gens qui ne comptent les jours de la semaine & n'y mettent du prix que par leurs sociétés fixes, ou par les invitations qui viennent y suppléer ; qu'on ne rencontre presque jamais chez eux, qui sont par-tout hors de leur propre domicile !

C'est dans cet effor habituel, cette variété de vains plaisirs, que la vie déjà si courte, & cependant si précieuse, s'écoule ; la vie, dis-je, non seulement des jeunes gens qui s'agitent, ou se reposent avant le tems, & qui perdent imprudemment la plus belle des saisons, celle où ils pourraient, en s'occupant, jeter les fondemens d'un mérite solide, se préparer à remplir avec succès & avec honneur les postes que la société leur présente. On voit des gens de tout âge adopter du plus au moins cette maniere de vivre, & s'y livrer de jour en jour avec plus d'empressement.

Aurait-on quelque prise à cet égard sur les gens de notre état ? Je n'oserais le penser : ce que je fais au moins, c'est que nous

avons d'autant plus lieu d'éviter l'apparence même du désœuvrement & de la *dissipation*, que nous avons fait entendre à bien haute voix, qu'à peine nous restait-il du tems pour suffire aux fonctions de notre ministère.

Ce n'est donc plus avec eux-mêmes & en famille que vivent la plupart de nos compatriotes; c'est dans un cercle continu de distractions & de vains amusemens: ce n'est pas comme il convient à des gens sages, qui ont une vocation à suivre, un exemple à donner, mais comme des gens dépendans du monde, & livrés à tous ses caprices: ce n'est pas en usant des plaisirs comme récréations, en les cueillant comme en passant & d'une main légère, c'est en s'en occupant comme de leur unique affaire, & souvent même jusqu'à la satiété.

C'est donc à juste titre que ce genre de vie est taxé de *dissipation*, puisqu'en effet on dissipe, on prodigue, on jette comme au hasard, on perd inconsidérément ce tems si précieux, si difficile à recouvrer; ces talens dont le Créateur a mis le germe en nous, & qui demeure sans culture; cette solidité, cette justesse d'esprit qui ne peut s'acquérir que dans le calme de l'étude & de la réflexion; cette activité de l'ame qui conduit au travail, qui en adoucit les peines, & en fait recueillir des fruits avantageux; ce

principes de vertu , qui languissent & meurent dans le vuide & la sécheresse d'une vie toute mondaine ; ces occasions de faire de bonnes œuvres , qui ne se présentent plus , cette destination pour le ciel , qui est toute absorbée par la terre.

Je ne pensais point à qualifier cette manière de vivre , à en faire sentir le néant & l'abus ; mais le sujet m'a entraîné , je rentre dans mon plan qui est de chercher comment & par quels degrés ce changement s'est opéré dans nos mœurs.

Sans être encore des plus avancé en âge , & en me gardant avec soin du défaut ou du ridicule de louer trop le bon vieux tems , je me rappelle celui où chaque pere & mere de famille passaient avec les leurs la plus grande partie du jour ; où les enfans , après leurs études & leurs exercices , après quelque délassement , rentraient chez eux , & n'en sortaient pas ; rien n'était si rare que de souper hors de chez soi ; on n'avait guere de société qu'avec ses proches , & pour avoir occasion de se réunir en famille ; on réservait la bonne chere & les éclats de joie pour les jours de fête publique ou domestique ; on ne savait ce que c'était que jeu habituel , que cercles ou lieux d'assemblée , où l'on se rendit chaque jour & à toute heure ; les peres & les enfans se trouvaient bien ensemble , & jouif-

faient les uns des autres ; la leçon soutenue de l'exemple faisait plus d'impression, tout respirait la simplicité, la frugalité, une mutuelle & tendre affection, & tout ce qui fait la douceur du commerce de la vie.

Tems heureux & plus heureux que ceux qu'on leur préfère aujourd'hui ! La politesse pouvait n'être pas si raffinée, mais la joie y était plus pure & plus animée, & la piété n'en était point exclue : comment en peu de tems en est-on venu à un si haut point de dissipation ?

Messieurs : il est un état voisin, dont les habitans enjoués & polis, peut-être un peu superficiels, ont toujours eu trop d'ascendant sur les autres nations, & particulièrement sur celles qui les avoisinent.

Dans le siècle passé, nos compatriotes n'entendaient pas encore leurs affaires & leur commerce de ce côté là ; ils se tournaient plutôt vers l'Allemagne & l'Italie, & n'y voyageaient que pour l'utile ; il leur importait sur-tout d'entendre la langue allemande ; & pour y réussir mieux, sans qu'il leur en coûtât beaucoup, ils faisaient pour quelques années comme un échange de leurs enfans avec ceux de leurs amis & de leurs correspondans. Les liaisons par-là se cimentaient, les mœurs simples se conservaient ; car les

mœurs

mœurs allemandes avaient beaucoup de rapport avec les nôtres.

Mais quand une fois l'état voisin, sur-tout sous un regne plein d'éclat & de magnificence, eut offert des attraits à la curiosité, & des appas à la cupidité du gain, par des emprunts qui donnaient lieu à des spéculations, à des établissemens de commission & de commerce sur-tout dans la capitale; lorsqu'on eut appris à regarder ce peuple comme un modele de bon goût & de politesse, les voyages se tournerent de ce côté là par préférence. On trouva là, les uns plus d'agrément, d'autres plus de profit qu'en aucun autre lieu; & les peres, en état de fournir à cette dépense, crurent devoir récompenser & couronner les études de leurs enfans par un séjour de quelques mois dans une grande ville qui n'a servi quelquefois qu'à déranger les études & les mœurs. Ils devaient bien s'attendre que ces jeunes gens adopteraient facilement la maniere dont on y vit, & qu'à l'exemple des provinciaux qui ontrent tout, ils iraient bientôt plus loin que leurs modeles.

De retour en effet chez eux, qu'il a dû leur en coûter de reprendre une vie simple & retirée dans le domestique ou dans la parenté! Mais gênés jusqu'à un certain point par les loix somptuaires qui tendent à répri-

mer la dépense & l'éclat exorbitant du luxe, ils s'en font dédommagés en se livrant à une vie plus aisée, plus libre & dissipée, où les plaisirs naissent les uns des autres, se varient, se multiplient, se succèdent sans interruption; & dès lors, il n'a plus été possible de se renfermer comme auparavant dans le cercle étroit de ses proches & de quelques amis choisis. On a étendu ses liaisons aux personnes que leur situation aisée & des goûts semblables disposaient à former des sociétés de plaisir; & chacun se piquant d'émulation à cet égard, la dissipation s'est accrue par le contact, & n'a bientôt plus eu de bornes.

Je ne pense pas qu'aucune ordonnance émanée des supérieurs puisse obvier ou remédier à cet abus enté sur les penchans les plus chers au cœur humain, l'amour de la liberté, de l'indépendance, de l'aise & des plaisirs, & qui tient à trop de branches pour qu'on puisse les saisir toutes, & les émonder facilement.

La religion bien étudiée & bien sentie, en ferait le vrai correctif; mais hélas! une des suites, un des mauvais côtés de cette dissipation, est d'avoir inspiré du relâchement & de l'indifférence pour cette sainte règle.

On pourrait compter sur le patriotisme, si la mondanité, en rappelant tout à la satisfaction propre & présente de l'individu, ne

refroidissait sur-tout ce qui a pour objet l'utilité publique. J'attends plus de l'ennui même & du dégoût qu'on prendra nécessairement pour un genre de vie si opposé à l'état simple & naturel de l'homme. J'attends quelque chose de la prudence des peres, qui ont senti par plus d'un endroit l'abus des voyages, & qui, quand ils les accordent, attendent au moins un âge plus mûr.

Je me livre à l'espérance que nos jeunes gens, moins dégoûtés des emplois publics, y reviendront insensiblement, & par des lumières acquises, un mérite, une réputation solidement établie, s'acquitteront envers la patrie, & s'efforceront d'en mériter l'estime. Nous avons eu tout récemment la satisfaction de donner des marques d'une haute approbation à de jeunes gens de famille qui se distinguent dans l'administration d'une de nos maisons de charité. ~~Puissions-nous ne point oublier qu'à tout autre égard nous~~ sommes si petits que nous ne pouvons entrer en comparaison avec aucun autre état; mais qu'un tems a été où les bonnes études, des mœurs exactes & l'attachement à la religion, ont illustré notre patrie, & ont attiré sur elle la bénédiction d'en-haut.

Je n'ai fait, messieurs, qu'effleurer un sujet que vos lumières & votre expérience vous méritent en état de présenter dans tout

son jour. Peut-être eût-il mieux valu se renfermer dans quelques-uns des objets qui se présentent plus immédiatement à notre inspection journalière. Couvrez ces réflexions de votre indulgence, veuillez agréer les vœux, les vœux ardents que mon cœur m'inspire pour ceux qui composent cette assemblée, & plus particulièrement pour les membres du magnifique conseil qui sont à la tête de messieurs les anciens.

Il est bien satisfaisant que ce corps. n'ait souffert dans le cours de cette année aucune breche, & qu'à l'époque où se font les élections, il n'y ait eu personne à remplacer. Nous continuerons donc à agir dans le même esprit & du même concert : Que le Seigneur, en bénissant vos intentions pieuses & vos efforts, vous accorde avec la santé toutes sortes de prospérités, & veuille être lui-même à toujours votre rémunérateur !

*V. Stances sur la vie champêtre.*

LE soleil a percé le voile des orages :  
 Ses feux étincelans colorent les nuages  
 Dont les flancs vomissaient la foudre & les éclairs.  
 L'horison se découvre, & dans l'espace errantes,  
 Des vapeurs odorantes  
 Comme un encens léger, s'élevont dans les airs.

Après les longs éclats des vents & du tonnerre,  
 Quand le ciel défarmé rend le calme à la terre,  
 Des beautés qu'elle étale, ô spectacle enchanteur !  
 L'oiseau reprend son vol, les fleurs s'épanouissent,  
 Tous les êtres s'unissent

Pour chanter la nature & bénir son Auteur.

Me voici, vers ce lieu, réduit humble & champêtre,  
 Que de l'ardeur du jour défend l'ombre d'un hêtre.  
 Tout près est un rocher que la mousse a couvert.  
 De son humide sein coule une eau qui serpente

Et baigne dans sa pente

Les champs voisins du lit que ses flots ont ouvert.

Jadis de ce ruisseau les rives sans culture  
 Semblaient avoir trompé le vœu de la nature.

Par d'obliques canaux, avec facilité,

Je dirigeai le cours de ses ondes limpides ;

Et des terres arides

Reçurent la fraîcheur & la fertilité.

Travaux de mes beaux jours, étangs, vergers,  
 prairies,

Et vous sombres bosquets, solitudes chéries,

Où mon cœur de lui-même a tant de fois joui ;

Plaines que du printems les dons ont couronnées,

Compagnes fortunées,

Combien de votre aspect mon cœur est réjoui !

Je te salue aussi, demeure de mes peres,  
 Maison commode & simple, où les destins prospères  
 Du sceau des vrais plaisirs ont marqué mes instans,  
 Les premiers feux du jour dorent tes toits rustiques,

Et des chênes antiques

Te sauvent au midi du courroux des autans.

C'est là, loin des grandeurs, & du monde ignorée,  
 Que vit heureuse & libre une épouse adorée.

Là, trois fils, qu'allaita son amour maternel,  
 Objets des soins constans d'une active tendresse,

Instruisent leur jeunesse,

Se forment aux vertus & craignent l'Eternel.

Enflammés des transports d'une noble espérance,  
 Bientôt d'un jeune roi, l'idole de la France,

Ils suivront les drapeaux dans les champs de  
 l'honneur,

Et reviendront ensuite au lieu qui les vit naître ;

Des auteurs de leur être,

Cultiver l'héritage & doubler le bonheur.

Des combats, jeune encore, on m'ouvrit la carrière.

J'ai vu l'ordre des camps & leur pompe guerrière.

J'ai vu, parmi l'effroi, le tumulte & les cris,

Des palais abattus, des villes embrasées,

Des campagnes rasées ,  
 Et leurs sillons couverts de morts & de débris.  
 Sans doute pour l'état le guerrier qui s'expose  
 Remplit un des devoirs que la patrie impose ;  
 Mais quel doux sentiment vient l'agiter un jour ,  
 Lorsqu'au tableau cruel du ravage des armes  
 Il oppose les charmes  
 Qu'offre à ses derniers ans un agreste séjour !  
 O vous , dignes héros , par qui Rome puissante  
 Fit ployer sous son joug la terre obéissante ,  
 Qui voliez aux combats du sein de vos guerets ,  
 Après avoir cueilli des palmes glorieuses ,  
 Vos mains victorieuses  
 Reprenaient & le soc & la faux de Cérés.  
 Sous ses toits fastueux , dans l'enceinte des villes ,  
 Des plaisirs mensongers , des passions serviles ,  
 L'homme blasé subit le joug avilissant.  
 Etranger à lui-même , il vit . . . le voile tombe ,  
 Et l'aspect de la tombe  
 Imprime la terreur sur son front pâlisant.  
 Au milieu de ses champs qu'il a rendu fertiles ,  
 L'homme cultivateur n'a que des goûts utiles :  
 Occupé de travaux que protege son roi ,  
 Dans ses paisibles mœurs l'innocence respire.  
 L'heure sonne , il expire ,

Peut-être avec douleur , mais du moins sans effroi.

Attaqué d'un poison qui s'accroît & fermente ,  
Sans étancher jamais la soif qui le tourmente ,  
L'ambitieux s'élance , & périt renversé.

Le conquérant farouche , au sein de la victoire ,  
Doit gémir de sa gloire ,

Ses lauriers sont rongis du sang qu'il a versé.

Celui qui des grandeurs a revêtu la pompe ,  
Frappe souvent nos yeux d'un éclat qui nous  
trompe ;

Le sage s'applaudit de son obscurité.

Osons enfin le dire aux monarques eux-mêmes ;  
C'est loin des diadèmes

Qu'habite avec la paix l'auguste vérité.

Trop heureux le mortel ignoré de l'envie ,  
Qui dispose à son gré des momens de sa vie !  
Pense que pour s'aimer , Dieu créa les humains ,  
Médite en liberté dans un bocage sombre ,

Et se repose à l'ombre

Des arbres du verger qu'ont élevé ses mains.

Qui , près de ses foyers, quand la nuit est venue,  
Rassemble autour de lui sa famille ingénue ;  
Presse contre son cœur une chaste moitié ;  
Et si le fort jaloux suscitait quelque orage ,  
Epreuve son courage ,

Dépose ses douleurs au sein de l'amitié !

Mais s'il a des vassaux que sa prudence éclaire,  
S'il est leur bienfaiteur & leur dieu tutélaire,  
S'il fixe au milieu d'eux l'aïfance & la gaité ;  
C'est alors qu'il jouit , que son ame s'épure ,

Qu'une volupté pure  
L'associe au destin de la divinité.

Rendons pour la vertu notre existence active ;  
Arrachons à ses fers l'innocence craintive ,  
Sur l'indigence en pleurs répandons nos bienfaits.  
Que sont ces vains honneurs , cet éclat qu'on  
renomme ?

Non , le bonheur de l'homme  
N'est que le souvenir des heureux qu'il a faits.

Objet sacré d'amour & de reconnaissance ,  
Dont tout révele aux cœurs la gloire & la puissance ;  
Qui selon tes desseins , répands sur l'univers |  
L'existence ou la mort , les biens ou les désastres ,  
Et fait décrire aux astres ,  
Dans le vague des cieus leurs orbites divers.

Dieu rémunérateur ! Du bien dont je m'honore ;  
Le prix est obtenu si j'en puis faire encore.  
De ces champs qu'il féconde , ô Dieu ! fais que le  
jour ,  
Sans voir troubler la paix , finisse & recommence •

Et fûr de ta clémence.

Que mon dernier soupir soit un tribut d'amour.

*Allusion.*

Si j'ai dès le berceau révééré ton image ,  
 Couronne ma ferveur en protégeant l'hommage  
 Qu'à ton auguste fils mes vers ont adressé ,  
 Demain le lis naissant qu'aura baigné l'aurore ,  
 O vierge que j'implore !  
 Parfumera l'autel que mes mains t'ont dressé.

Cette piece qui été couronnée par l'académie de l'immaculée Conception , le jeudi 19 décembre 1776 , est de M. le comte de Laurencin , des académies de Lyon , de Ville-Franche en Beaujolois , & de celle de Rouen.




 QUATRIEME PARTIE.

L E

## NOUVELLISTE SUISSE.

---

 T U R Q U I E.

*Constantinople.* Les griefs de la cour de Pétersbourg font exposés dans la déclaration suivante, que son envoyé extraordinaire a remise au reis-effendi.

S. M. I., ma très-gracieuse souveraine, après avoir attendu avec toute la discrétion & tous les ménagemens possibles, l'issue & l'accomplissement définitif des conventions de paix faites entre la Russie & l'empire Ottoman, & voyant cependant que la sublime Porte s'est permis d'entrer directement & sous différens titres dans l'administration souveraine des Tartares de Crimée, d'y changer leurs kans, d'y nommer les juges, d'y fixer les revenus des douanes, de faire passer ses troupes dans le pays, d'étendre son autorité jusqu'à soumettre les hordes Nogais, & d'affervir à Dewlet-Guerai, kan de Crimée, les Cabardiniens qui n'ont jamais appartenu ni à la Porte, ni à la Crimée; fa-

chant de plus que le sultan & le visir ont demandé , dans les récréditives remises à l'ambassadeur prince Reprin , que la liberté & l'indépendance des nations Tartares , dans leur état politique & civil , fussent entièrement abolies , & même que les places cédées à la Russie, Kerfch , Jénicalé & Kinbrun , fussent rendues au sultan : S. M. I. en conséquence de tous ces faits , pour le maintien de sa dignité , & afin de se trouver en mesure égale avec la Porte , relativement aux conditions violées de la paix conclue entre les deux empires , se trouve dans l'indispensable nécessité d'user de représailles ; & , en suivant l'exemple de la cour Ottomane , de faire entrer ses troupes dans la ville de Précop , comme en un lieu d'état tiers , qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre des parties , & où se trouve un grand nombre d'habitans jaloux de l'indépendance & de la liberté , au point d'y placer le seul bien-être qu'ils recherchent. D'après cette situation de choses , S. M. I. a ordonné au soussigné , son envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire , de déclarer au ministre de la sublime Porte , que la démarche à laquelle le droit de représailles l'a forcée , n'a d'autre but que de faire effectuer définitivement les engagements sacrés des articles de la paix signée à Kaignardgi , entre les deux hautes-puissances , par leurs

plénipotentiaires, & folemnellement ratifiées par elles ; de propofer , comme un moyen auffi efficace qu'utile aux deux empires , l'envoi de la part de la Porte, de commissaires munis de pleins pouvoirs fuffifans vers le feld-maréchal comte de Romanzow trans-Danubien ; à l'effet de conférer directement avec lui , & de confommer tous les objets non terminés encore entre les deux états , attendu que c'est à ce grand général que S. M. I. a commis entièrement & la prise de poffession de Précop, & le foin du rétablissement des Tartares dans leur forme de gouvernement libre & indépendant , fauf toutefois les droits de rit de la religion mahométane.

Le fousigné , instruit par les ordres qu'il a reçus de S. M. I. , que les difpofitions de fa cour font d'entretenir, autant qu'elle pourra, la paix & l'amitié constante avec la fublime Porte , fur le pied du traité perpétuel conclu à Kaignardgi , en évitant toute altération qui ferait nuisible aux droits de la cour Ottomane , ainfi qu'à la liberté civile & politique des Tartares , defirerait que le haut & très-éclairé ministre du fultan le munît d'une réponse qui , écartant à la fois tout fujet de mécontentement , lui procurât le bonheur de servir d'instrument utile à l'arrangement définitif de toutes les affaires non encore terminées , & à l'affermiffement iné-

branlable des liens précieux & si décisivement avantageux au repos des deux parties, & à l'amitié de deux voisins unis par une paix perpétuelle. „

Deux des bâtimens russes que la Porte avait d'abord refusé d'admettre dans les Dardanelles, sont entrés dans le port de cette capitale, où l'on prétend qu'ils sont suivis de quatre autres; mais on assure qu'ils n'obtiendront pas la permission de passer dans la mer Noire; la Porte a pris pour son compte leur cargaison, qui consiste en bois de construction. A l'issue d'un grand divan, tenu le 4 janvier, arriva la nouvelle de la levée du blocus de Bagdad, & de la défaite de l'armée des Persans devant cette place. Cet événement fut suivi de la déposition du grand-visir, dervis Méhemet-pacha, dont la dignité a été transférée à Deren-Dili-mehemet-effendi, ci-devant lieutenant du grand-visir. Ce changement a été agréable au peuple; & le nouveau visir, pour se concilier la faveur populaire, a fait *incognito* la visite des marchés, où il a fait pendre deux bouchers & deux boulangers. Le prince Proforowski a fait avancer un corps considérable pour aller au secours des Russes qui sont dans Kersch & Jénicalé; il s'est rendu maître de Précop, & sa position est telle qu'on ne pense pas que les Turcs osent l'atta-

quer dans les formes ; mais on ne voit pas qu'ils se disposent à évacuer la forteresse de Taman. L'aga qui y commande a déclaré qu'il ne la remettrait que sur un ordre du grand-seigneur.

## R U S S I E.

*Pétersbourg.* Le prince Gr. d'Orlow a eu l'honneur de donner à l'impératrice & à LL. AA. Imp. une fête magnifique. L'académie de cette ville tint le 9 janvier une séance publique , remarquable par diverses circonstances , & singulièrement par celle de son jubilé. On y fit lecture d'une lettre de S. M. le roi de Prusse à M. de Domaschnew , en agréant le titre de membre honoraire étranger de cette académie ; en voici le contenu.

“ M. de Domaschnew , je reçois avec bien de la reconnaissance les offres de l'académie de Pétersbourg. Je ne suis que ce que les Italiens appellent *dilettante* , & par conséquent peu propre à me trouver dans la compagnie de quelques-uns des plus savans hommes de l'Europe , dont la profondeur des connaissances m'est connue. Cependant , ce qui peut justifier le choix de l'académie de Pétersbourg, c'est la part sincere que je prends à tout ce qui peut augmenter la prospérité & la splendeur de l'empire de Russie, de son auguste souveraine , & de son illustre famille ; & comme certainement les sciences éclai-

rent , en répandant les connoiffances & les découvertes , qu'elles adouciffent les mœurs , fervent de consolation à ceux qui les cultivent , & étendent la gloire des états qui les protegent , auffi loin que les armes des guerriers , je m'intérefferaï toujours vivement pour cette académie , qui publiera & transmettra à la postérité les talens infignes du grand génie qui est à fa tête. Sur ce , je prie Dieu qu'il vous ait , monsieur de Domaschnew , en sa sainte & digne garde. Potsdam , le 17 novembre 1776. *Signé* FÉDERIC.

· Le général Shirkoff a reçu ordre de passer en Crimée , pour réunir ses troupes à celles du prince Prozorowski. Au printems , plusieurs autres corps de troupes russes iront remplacer en Pologne ceux qui sont transportés en Crimée.

#### S U E D E.

· Après avoir augmenté ses forces de terre & de mer , S. M. tourne son attention vers la province de Finlande , où l'infanterie a été renforcée. On a achevé dans tout le royaume les casernes dont le roi avait ordonné la construction pour chaque régiment de ses troupes en particulier. La chambre des finances a fait annoncer que tous ceux qui ont des especes mises au billon , pourront les porter à l'hôtel des monnaies , pour toucher la somme à laquelle elles sont évaluées.

Lors

Lots de la révolution arrivée en 1772, les revenus de la couronne montoient à 11,089,122 dahlers, monnaie d'argent, & les dépenses à 11,466,125 dahlers, même monnaie. Les intérêts des dettes de l'état faisaient seuls un objet de 5,335,735 dahlers, Les plus onéreuses de ces dettes étaient les emprunts faits à Hambourg, à Gènes & à Amsterdam, qui allaient jusqu'à environ 3,933,533 rixdalers de banque, & les intérêts à 200,000 rixdalers. Dès 1772, le roi a commencé à les liquider, & ce sont ces différens paiemens qui l'ont enfin mis à portée d'établir le nouveau système de monnaie qu'il vient d'introduire.

#### D A N N E M A R C.

*Coppenague.* Le roi a fait publier une amnistie générale qui doit durer jusqu'en 1780, en faveur des matelots & soldats qui ont déserté du royaume. La cour, après avoir mis toutes les forteresses dans le meilleur état, continue à faire le plus de recrues qu'il est possible.

#### P O L O G N E.

*Varsovie.* Comme les soldats continuaient à vivre de rapines & à molester les cultivateurs, le conseil vient de rendre un décret très-sévère pour réprimer cet abus. Le recueil des constitutions de la dernière diète vient de paraître en 24 feuilles in-folio. Si toutes n'ont pas pour objet le plus grand

bien général, on peut au moins affirmer qu'il n'y en a aucune qui lui soit contraire. — L'ordonnance rendue par le conseil permanent pour régler la perception des droits du timbre, a occasionné autant de réclamations que la loi même qui établit ce nouvel impôt.

A L L E M A G N E.

*Vienne.* On apprend des frontières de Turquie, qu'il s'y manifeste une espèce de maladie contagieuse, qui a déjà enlevé plusieurs personnes. Les Turcs ont ordonné des prières à ce sujet, & les chrétiens se sont en outre adressés à diverses écoles de médecine pour trouver les moyens d'arrêter les progrès du mal.

*Hannu.* Les recrues qu'on fait ici pour la cour de Londres, se continuent avec assiduité; l'avarice détermine les hommes les mieux faits à renoncer à la culture des terres; la dépopulation des campagnes devient sensible, elle afflige les bons citoyens, & elle excite les murmures du peuple.

*Berlin.* Des nouvelles de Brunswick avaient causé la plus vive inquiétude sur la santé de S. A. R. le prince Henri; elles portaient que ce prince avait été saigné deux fois le 25 février. Sa maladie était une péripneumonie catharrale. Le roi, vivement touché de cette nouvelle, a sur-le-champ envoyé ses médecins à Brunswick, & donné des or-

dres pour être instruit des progrès du mal. On apprend que le 26 S. A. R. se trouvait assez bien, excepté qu'elle était d'une faiblesse extrême ; cependant les médecins assurent que le danger n'est plus imminent, & que ce prince a assez de forces pour faire espérer une prochaine guérison.

## I T A L I E.

*Rome.* Le pape a chargé la chambre apostolique des dettes que la plupart des provinces avaient contractées pendant la disette ; & il a supprimé la plupart des impôts dont le peuple avait été chargé pour procurer le paiement de ces dettes.

La congrégation criminelle avait condamné à mort les abbés Pucci & Zolli, convaincus d'être les auteurs d'une satire contre le saint pere ; mais S. S. a commué cette peine en celle des galères à perpétuité.

On apprend que les pluies ont causé beaucoup de dommages dans le territoire de Pérouse. Un grand espace de terrain s'est écroulé vers le lac Trasymene, & l'on craignait le même accident du côté d'une montagne voisine.

*Naples.* Notre cour & celle de Russie étant convenues de s'envoyer réciproquement des ministres, S. M. a nommé pour aller à Pétersbourg le prince Caramania, gentilhomme de sa chambre.

*Venise.* Le conseil des dix a fait publier une sentence rendue contre les sieurs Balsamo, de l'isle de Zante, ci-devant calculateur-général au Levant, & André Tiziano, ci-devant greffier à Corfou, pour avoir fraudé les revenus publics. Le premier a été banni des états de la république ; son nom sera rayé du registre des membres du conseil noble de la ville de Zante, sa maison sera rasée jusqu'aux fondemens ; & dans le lieu le plus éminent, il sera érigé une colonne où seront inscrits son crime & sa condamnation ; il sera de plus posé une pierre avec la même inscription dans l'endroit le plus remarquable de la chambre des comptes. Tous ses biens sont confisqués, & l'on déclare nuls tous les contrats qu'il a faits depuis le 8 mars 1770.

*E S P A G N E.*

*Madrid.* Le roi ayant considéré la multitude d'affaires du ressort du conseil des finances, auquel se portent les appels relatifs aux postes, S. M. vient d'établir un tribunal supérieur sous le nom de junte-royale des courriers & postes d'Espagne & des Indes.

On continue à recruter dans toute la monarchie Espagnole, on transporte des munitions vers les frontières de Portugal, & l'on forme différens magasins ; mais les desseins de la cour sont jusqu'à présent impénétrables.

## P O R T U G A L.

*Lisbonne.* La longue maladie de S. M. T. F. vient enfin de se terminer par la mort de cet auguste monarque, arrivée le 24 février. Les lettres de Bayonne ajoutent que le 21 le prince de Beyra épousa l'infante Donna-Maria-Beneditta, sa tante, ensuite des dispenses arrivées de Rome le jour précédent, à l'insu du premier ministre, marquis de Pombal, qui a été remercié. Le 26 se sont faites les obseques du roi; l'évêque de Coimbre & plusieurs prêtres de l'oratoire détenus dans les prisons, ont obtenu leur liberté. M. de Saa a été élevé à la place de premier ministre.

## A N G L E T E R R E.

*Londres* Le bill qui autorise le roi à faire arrêter les personnes suspectes de haute trahison & de piraterie, a passé après bien des débats, à la pluralité de 112 voix contre 35. On y a joint cette clause, que l'acte ne s'étendra que sur les personnes résidant actuellement en Amérique, ou qui y résidaient au tems du délit dont on les accusera. Cependant le même acte enveloppe les habitans des trois royaumes qui se rendront coupables de haute trahison; on a fixé le cas où ils seront jugés tels, c'est lorsqu'ils enverront des armes & des munitions aux Américains, ou lorsqu'ils leur feront passer des avis & des conseils; enfin on en a limité

la durée au premier janvier 1778. Le lord-maire, les aldermans, & les communes de la ville de Londres, ont fait contre cette loi des remontrances très-fortes. Elle a aussi effuyé des oppositions dans la chambre haute; le lord Abingdon a protesté & déposé cet acte dans les registres de la chambre.

Les dépêches du général Howe, en date des 28 décembre & 5 janvier, confirment la disgrâce du général Lée, qui a été fait prisonnier par les royalistes. Voici comme on rapporte le fait. Un payfan chargé d'une lettre pour le général Washington, tomba entre les mains du colonel Harcourt, qui le menaça de le faire mourir, s'il ne lui découvrait la retraite de Lée. Effrayé par cette menace, le prisonnier montra une mesure que le colonel fit investir. Les soldats qui se trouvaient en tres-petit nombre avec leur général, se disposèrent à tirer; mais sur la menace qu'on leur fit de mettre le feu à leur retraite s'ils lâchaient un seul coup de fusil, le général fit ouvrir la porte, & se rendit en demandant l'amnistie offerte par les commissaires du roi.

On mande de Newis & des isles sous le vent, que ces parages fourmillent de corsaires Américains; de sorte que les navires qui vont d'une isle à l'autre sont continuellement exposés au danger de tomber en leurs mains. Parmi les vaisseaux dont ils se sont

emparés depuis peu, on compte le Lawrends, l'Actif, le Popes-head, la Lydie, la Sally, & le Riopagus. Le congrès voulant rendre les matelots Anglais indifférens sur le fort des navires, vient d'ordonner qu'il serait déduit sur le profit des prises, une somme suffisante pour payer les matelots, auxquels il serait dû le tout ou partie de leurs gages.-- Il a été arrêté en outre, 1<sup>o</sup>. qu'il serait levé en toute diligence 88 bataillons de 778 hommes, pour servir pendant cette guerre : chaque province doit fournir son contingent, d'après le tarif suivant :

La nouvelle Hampshire.	3 bataillons.
Massachusset.	15
Rhodes-Island.	2
Connecticut.	8
Nouvelle-Yorck.	4
Nouvelle Jersey.	4
Pensylvanie.	12
Comtés sur la Delaware.	1
Maryland.	8
Virginie.	15
Caroline septentrionale.	9
----- - méridionale.	6
Georgie.	1

Total - - - 88 bataillons.

2<sup>o</sup>. On donnera une gratification de 20 dollars à tous bas-officiers & soldats qui s'en-

gageront à servir pendant cette guerre.

3°. On accordera des terres aux officiers & soldats qui continueront de porter les armes jusqu'à la fin de la guerre ; & en cas de mort au service , ces terres seront adjudgées, aux héritiers ; savoir : à un colonel 500 acres ; à un lieutenant-colonel 450 ; à un major 400 ; à un capitaine 300 ; à un lieutenant 200 ; à un enseigne 150 ; aux bas-officiers & soldats, chacun 100.

4°. Les états particuliers continueront de nommer les officiers , excepté les officiers-généraux. 5°. Tous les officiers recevront leurs commissions des mains du congrès. 6°. On recommandera fortement aux états de compléter incessamment leurs contingens. 7°. Chaque soldat commencera à recevoir sa paie de l'instant où il fera enrôlé.

La prise du général Lée avait été précédée d'une action dans laquelle il a eu sur les troupes du roi un avantage considérable. Voici ce que la cour en a fait publier dans la gazette du 25 février. New-Yorck , le 29 décembre. Le 25 du courant, vers le soir, un parti des ennemis attaqua une garde avancée de notre poste à Trenton ; elle était commandée par le colonel Rall , qui avait sous ses ordres trois bataillons Hessois, 50 chasseurs, & 20 dragons , soutenus de six piéces de campagne : l'ennemi fut repoussé. Le lende-

main , à six heures du matin , les rebelles parurent avec de l'artillerie , dans l'intention de renouveler leur attaque ; le colonel Rall , informé de leur dessein , fit mettre ses soldats sous les armes , & fit défiler son propre régiment pour soutenir un piquet avancé ; celui-ci se replia bientôt sur le régiment , le mit en désordre , & l'obligea à se retirer vers les autres bataillons. Cependant l'ennemi n'ayant point tiré parti de cet avantage , nos troupes se rallièrent & se formerent devant le village. Les rebelles , sans avancer , se contenterent de faire jouer leur artillerie sur les nôtres. Le colonel Rall marcha en avant pour les attaquer avec les régimens de Lofsberg & de Rall : le colonel fut blessé en cette occasion , & les deux régimens furent faits prisonniers : les ennemis s'avancerent alors vers le régiment de Knyphausen , qui se rendit aussi prisonnier de guerre.

Quelques officiers , & à peu près deux cents hommes de la brigade , avec les chasseurs & un parti de dragons , se retirèrent vers le corps commandé par le colonel Donop , posté à six milles , dans un endroit appelé Burdenton : il y eut dans cette occasion plusieurs officiers blessés , & environ 40 hommes tués ou blessés.

Il semble que l'on doive attribuer cet échec à ce que le colonel Rall avait quitté son poste ,

& s'était avancé pour attaquer l'ennemi, au lieu de s'en tenir à la défense du village. . .

On apprend par un vaisseau parti de New-Yorck le 18 janvier, qu'un corps de 8000 hommes s'est rendu maître du Pont-du-Roi, & que les habitans de New-Yorck se voient à la veille d'un siege d'autant plus à craindre, que la garnison de cette ville n'est que de 1000 hommes : on ajoute que l'armée royale, dans les Jerseys, est dans la situation la plus fâcheuse, enveloppée par les rebelles de manière à ne pouvoir tirer aucun secours de ses magasins, ni défendre New-Yorck. Le général Washington s'est servi dans cette occasion, d'une petite ruse qui lui a d'autant mieux réussi, que le général Anglais était persuadé que les bruits que l'ennemi faisait répandre, étaient bien fondés ; & que les troupes du congrès, ayant fini leur tems, allaient se débander d'elles-mêmes : profitant de cette opinion, & voulant l'accréditer, le général Washington a fait défiler sa petite armée par pelotons, qui ressembloient plutôt à des gens qui retournent à la charrue, qu'à des soldats sur le point de faire un coup de main ; les royalistes y ont été trompés, & leur en coûtera peut-être New-Yorck & le peu de terrain qu'ils avaient mis tant de tems à gagner. Au reste, la situation des habitans ne saurait changer en pire ; ils souf-

frent une espece de famine; le beure y est à quatre shellings la livre (4 liv. 7 s. 3 den. de France); les œufs jusqu'à un shelling la piece; & la disette y est en général si grande, qu'il meurt tous les jours près de trente prisonniers Américains.

F R A N C E.

*Paris.* M. le duc de la Vrilliere est mort le 27 février, dans la soixante & treizieme année de son âge. Il prêta, en 1724, serment de secretaire d'état, en survivance du marquis de la Vrilliere son pere. Il était le sixieme de sa branche dans cette charge. Il s'était retiré en 1775, après cinquante-deux ans de service. Il institue par son testament madame la comtesse de Maurepas, sa légatrice universelle.

On mande de Brest qu'on y arme neuf vaisseaux de ligne, qui, avec treize qui sont déjà en rade, vingt qu'on équipe à Toulon, & quinze frégates, formeront au printems une flotte respectable. — Le régiment Dauphin s'est mis en marche de Lille le 16 février, & le régiment de Chartres le lendemain, avec ordre de se rendre en trente-deux jours à Brest, où va se rendre aussi un détachement d'artillerie. Ce n'est, dit-on, que pour faire travailler aux fortifications de cette place, que le ministere y fait passer des troupes. Quoiqu'il en soit, les préparatifs maritimes se poussent avec activité.

## S U I S S E.

*Bâle.* M. Jean Fæsch, tribun du louable canton, est mort dans cette ville le 25 février, âgé de soixante-six ans. Ce digne magistrat avait été élu conseiller en 1750; trésorier en 1751; du conseil secret en 1757; & tribun en 1762. — Le 27 dudit mois, LL. EE. du petit & grand conseil ont procédé à la nomination d'un nouveau tribun; & M. Daniel Mitz, licencié en droit & membre du petit conseil, est parvenu à cette dignité.

*Schaffouse.* Pendant le cours de l'année dernière, il est mort dans cette ville 129 personnes, savoir: 35 hommes, 35 femmes, 28 petits garçons, 31 petites filles. Il est né 173 enfans, savoir: 135 bourgeois, 58 garçons & 77 filles, 38 habitans, 21 garçons & 17 filles. On a béni 31 mariages.

*S. Gall.* Le nombre des morts dans cette ville pendant l'année 1776, est de 232 personnes, savoir: 34 hommes, 65 femmes, 72 enfans mâles, 61 filles. Il y a eu 189 baptêmes, 102 garçons, & 87 filles. On a béni 49 mariages.

*Neuchatel.* Le magistrat de Neuchatel, qui a vu avec reconnaissance l'empressement du public à s'intéresser à la trentième loterie qu'il a établie pour rebâtir son hôpital, ose espérer qu'il n'accueillira pas moins favorablement la trente-unième qu'il propose sur le même

plan, & dont le produit fera toujours destiné à former un fonds pour rebâtir cet édifice public.

Le fonds capital de cette loterie est de 80000 liv. valeur de Suisse, l'écu neuf à 4 francs, soit 120000 de France; elle est composée de 5000 billets & de 1250 lots qui se tireront en une seule classe. Le billet coûtera 16 liv. valeur de Suisse, soit 24 liv. de France.

Les billets seront signés par MM. l'ancien maître-bourgeois Abram J. Lambelet, & David Tribolet Hardy, du grand-conseil.

La distribution des billets se fera dès à présent dans le bureau de M. le maître-bourgeois Félix-Henri Meuron, & on en trouvera aussi dans les principales villes, tant en Suisse qu'ailleurs, chez les collecteurs qui en seront chargés, & qu'on annoncera dans les papiers publics, mais qui n'admettront point de devises.

Le tirage s'en fera publiquement dans l'hôtel-de-ville, en présence du magistrat, le vendredi de la semaine de la foire, 4 juillet 1777; & l'on imprimera incessamment des listes qui indiqueront le fort de tous les billets, que l'on enverra à tous les collecteurs.

Le paiement des lots se fera aux porteurs des billets gagnans, un mois après le jour du tirage de la loterie, dans le bureau de M. le maître-bourgeois Félix-Henri Meuron, ou par les collecteurs étrangers qui auront

fait la vente des billets, sous la déduction de 10 pour cent sur la valeur de chaque lot.

## P L A N.

5000 billets à l. 16, valeur de Berne, l. 80000.		
1	lot de l. 8000	. . . . . l. 8000
1	de 4000	. . . . . 4000
1	de 2000	. . . . . 2000
2	de 1000	. . . . . 2000
5	de 500	. . . . . 2500
10	de 300	. . . . . 3000
20	de 200	. . . . . 4000
60	de 100	. . . . . 6000
100	de 80	. . . . . 8000
200	de 60	. . . . . 12000
300	de 40	. . . . . 12000
550	de 30	. . . . . 16500

1250 lots

l. 80000

On avertit en outre le public, que plusieurs personnes ayant désiré que la loterie se tirât en plein, on adhère avec plaisir à d'aussi justes demandes; ne souhaitant pas mieux que de s'attirer la confiance générale. Pour cet effet, le tirage commencera le vendredi 4 juillet prochain, des les six heures du matin. On trouvera des plans & des billets chez M. Salomon Traxler, à Zurich, Jean Ceris Ferrier, à Berne. Nicolas Preiswerck, à Bâle. Joseph Forestier & Gendre, à Fribourg. J. J. Pfister & compagnie, à Schaffouse. P. Chenaud, Vaucher & Fatton, Barbezat &

André Bovay fils, à Geneve; & autres villes de la Suisse. J. F. Michaut, aux Verrieres; F. L. Barbier, à S. Aubin. Meuron & Silliman, à la Chaux-de-fond. Les freres Perret Gentil, au Locle.



## T A B L E.

### I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

- I. *Eloge historique de M. Jean-Jacob Breiting, professeur en grec & chanoine du chapitre de la grande église à Zurich.* p. 3
- II. *Discours qui a remporté les deux prix d'éloquence de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon.* . . . . . 12

### II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

- I. *Lettre à M. le professeur Bertrand, sur les sermons du P. Neuville; par M. . . .* 20
- II. *Mémoires pour servir à la connaissance des affaires politiques & économiques du royaume de Suede, &c.* . . . . . 35
- III. *Prospectus d'un dictionnaire universel des sciences morales, économiques & politiques, &c.* . . . . . 38
- IV. *Séance de l'académie royale des sciences de Berlin.* . . . . . 47

III. PARTIE. Pièces fugitives.

I. Observations sur le mercure , relativement à la physique. Suite.	49
II. L'hospitalité récompensée. Suite de l'histoire de Du Theil & de Sophie Matthieu.	59
III. Troisième lettre sur la géographie Suisse.	80
IV. Aux éditeurs.	89
V. Stances sur la vie champêtre.	100

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.

Turquie. . . . .	107
Russie. . . . .	111
Suede. . . . .	112
Dannemarc. . . . .	113
Pologne. . . . .	ibid.
Allemagne. . . . .	114
Italie. . . . .	115
Espagne. . . . .	116
Portugal. . . . .	117
Angleterre. . . . .	ibid.
France. . . . .	123
Suisse. . . . .	124

